

2004 *ski-doo*®

Guide du conducteur

*Incluant
Conseils de sécurité,
fonctionnement
et entretien du véhicule*



Elite ^{MC}



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il contient d'importantes consignes de sécurité.

Âge minimal recommandé pour le conducteur: 16 ans.
Laisser ce Guide du conducteur dans le véhicule.



5 2 0 0 0 0 4 4 2

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux précautions et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur*, la *Vidéocassette de sécurité* et les avertissements sur le véhicule pourrait occasionner des blessures, y compris le décès.

Ce *Guide du conducteur* et la *Vidéocassette de sécurité* doivent accompagner le véhicule lors de la revente.

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



Aux États-Unis, les produits sont distribués par Bombardier Motor Corporation of America. Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

BOMBARDIER®
SKI-DOO®

ROTAX^{MC}
DESS^{MC}

ELITE^{MC}
4-TEC^{MC}

Imprimé au Canada (Mmo2004-004f.fm VT)

^{MC}® *sont des marques de commerce et ® sont des marques déposées de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

GUIDE DU CONDUCTEUR SKI-DOO 2004

Ce guide concerne le modèle suivant:

Elite^{MC}

AVANT-PROPOS

Nous vous félicitons d'avoir fait l'achat d'une nouvelle motoneige SKI-DOO. Peu importe le modèle choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier et serez soutenu par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Ce *Guide du conducteur* a été conçu pour aider le conducteur et le passager à se familiariser avec ce nouveau véhicule, son fonctionnement, son entretien, et la manière sécuritaire de le conduire. Ce guide est essentiel pour bien utiliser le produit et doit rester dans le véhicule en tout temps.

Il est important de bien comprendre le contenu de ce *Guide du conducteur*.


Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter la section GARANTIE de ce guide ou un concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Dans ce guide, les symboles suivants soulignent le risque de blessures.

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave y compris la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION

Avertit d'un risque de blessures mineures. Utilisé sans le symbole d'alerte , signale le risque d'occasionner des dommages matériels seulement.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire qui complète une instruction.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent la sécurité.

Votre concessionnaire désire votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour faire la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a fait les derniers réglages en fonction de votre poids et du type de terrain avant que vous preniez possession du véhicule. À la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et le réglage de la suspension. Nous espérons que cela vous a été utile.

À la livraison, on vous a aussi expliqué la garantie, et, pour des fins administratives, on vous a fait remplir la formule d'enregistrement de garantie, que vous devez nous faire parvenir.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, la politique de Bombardier est d'assurer l'amélioration continue de ses produits, cela sans s'engager à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, Bombardier se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement sans encourir d'obligation.

Les illustrations de ce guide indiquent la structure typique des différents assemblages; il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte des pièces ni leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction similaire.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a préséance.

Les données sont exprimées en unités métriques SI suivies, entre parenthèses, de l'équivalent SAE É.-U. Quand la précision n'est pas cruciale, certaines conversions ont été arrondies pour simplifier.

Cette motoneige comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches de mesure impériale ou vice versa.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine Bombardier. Ils sont spécialement conçus pour votre véhicule et fabriqués de manière à satisfaire les normes de qualité établies par Bombardier.

Pour des renseignements détaillés sur les opérations d'entretien et de réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

TABLE DES MATIÈRES

MESURES DE SÉCURITÉ	9
CONSEILS DE SÉCURITÉ	
INTRODUCTION.....	14
ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT	15
QUELQUES CONSEILS AUX MOTONEIGISTES	17
LOIS ET RÈGLEMENTS	18
SOMMAIRE — PRÉVENTION DES ACCIDENTS.....	18
ENVIRONNEMENT	22
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE	
LISTE DES PIÈCES CHAUDES	26
LISTE DES PIÈCES MOBILES.....	26
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER AMÉRIQUE DU NORD ...	27
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER INTERNATIONALE	30
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	33
CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO.....	35
IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE	36
Autocollant de description du véhicule.....	36
Numéros de série.....	37
INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE	39
COMMANDES ET INSTRUMENTS.....	44
1) Manette d'accélérateur	46
2) Manette de frein.....	46
3) Levier du frein de stationnement	46
4) Voyant de frein de stationnement/frein (rouge).....	47
5) Levier de changement de vitesse	48
6) Voyant de marche arrière	49
7) Volant	49
8) Sièges réglables	50
9) Ceintures de sécurité	51
10) Rétroviseur réglable	52
11) Pare-brise	52

12) Interrupteur d'allumage.....	52
13) Interrupteur du système de sécurité (DESS)	53
14) Voyant du DESS	54
15) Interrupteur d'arrêt du moteur	55
16) Commutateur d'éclairage.....	55
17) Voyant du feu de route (bleu).....	55
18) Voyant de basse pression d'huile	56
19) Voyant de l'alternateur	56
20) Voyant du système de gestion du moteur (SGM).....	56
21) Indicateur de vitesse	56
22) Bouton sélecteur de mode	58
23) Totalisateur général.....	58
24) Totalisateur journalier.....	58
25) Compteur horaire réinitialisable	58
26) Tachymètre	58
27) Bouchon du réservoir d'essence	59
28) Indicateur de niveau d'essence électrique.....	60
29) Indicateur de température	61
30) Voyant de surchauffe du moteur (rouge)	61
24) Interrupteur de poignées chauffantes (conducteur).....	62
25) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante	62
26) Interrupteur de poignée chauffante du passager	63
27) Poignée chauffante du passager.....	63
28) Poignées additionnelles	64
29) Prise pour visière chauffante	65
30) Prise de courant	65
31) Interrupteur d'antibrouillard.....	65
32) Poignées de portes	66
33) Attache du capot.....	67
34) Fusibles	68
35) Pare-chocs avant.....	72
36) Poignée de déverrouillage du compartiment de rangement....	72
37) Nécessaire d'outils.....	74
38) Support de courroie d'entraînement de rechange	74
39) Protecteurs	74
40) Suspension réglable	75
Généralités	75
Comment régler la suspension	76
Tableau de diagnostic des problèmes de suspension	88

CARBURANT ET HUILE	89
Type de carburant recommandé	89
Huile recommandée	90
RODAGE	91
Moteur	91
Courroie	91
Révision-10 heures	91
VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	92
LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	94
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	95
Principes d'utilisation	95
Démarrage du moteur	96
Arrêt du moteur	97
RÉCHAUFFAGE DU VÉHICULE	97
CONDUITE DE LA MOTONEIGE	98
COMMENT CONDUIRE	98
VARIATIONS DANS LA CONDUITE ET LE TERRAIN	100
ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION	104
OPÉRATIONS SPÉCIALES	105
Utilisation en haute altitude	105
Surchauffe du moteur	105
Glissière de suspension arrière collée	105
TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE	106
NIVEAU DES LIQUIDES	108
Système de freinage	108
Niveau d'huile de la boîte de vitesses	112
Système de refroidissement	113
Électrolyte de la batterie	114
ENTRETIEN	115
Nettoyage et protection du véhicule	115
Dépose et installation du garde-courroie	116
Dépose	116
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	121
Réglage de la poulie motrice TRA	123
État de la courroie d'entraînement	125
État du frein	126
Réglage du frein	126

État des suspensions arrière.....	126
État de la courroie d'arrêt de la suspension.....	126
État de la chenille.....	126
Tension et alignement des chenilles.....	127
Pour aligner les chenilles:.....	130
Direction et suspension avant.....	132
Usure et état des skis et des lisses.....	132
Système d'échappement.....	132
Nettoyage du filtre à air.....	133
Remplacement des ampoules.....	134
REMORQUAGE DU VÉHICULE.....	135
TRANSPORT DU VÉHICULE.....	135
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	136
Remisage.....	136
Préparation présaisonnière.....	136
DIAGNOSTIC DES PANNES.....	137
Codes de l'avertisseur sonore.....	137
FICHES TECHNIQUES.....	140
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....	141
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE.....	142

MESURES DE SÉCURITÉ

Se conformer aux avertissements suivants:

- △ Quand ils circulent avec le véhicule, le conducteur et le passager doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps. La ceinture doit être bien réglée.
- △ Les occupants doivent être assez grands pour être assis adéquatement et pour permettre un bon réglage de la ceinture de sécurité.
- △ Garder les bras et les jambes à l'intérieur du véhicule en tout temps.
- △ Porter un casque approuvé et des vêtements conçus pour faire de la motoneige.
- △ La performance de ce véhicule est très différente et peut excéder considérablement la performance de toute autre motoneige que vous avez pu essayer auparavant.
- △ Pour faire une utilisation sécuritaire de votre motoneige, il faut maîtriser les notions de base. Lisez bien votre *Guide du conducteur* et portez une attention particulière aux passages *attention* et *avertissement*. Devenez membre du club de motoneigistes de votre région; ses activités sociales et son réseau de sentiers ont été conçus pour le plaisir et la sécurité. Demandez à votre concessionnaire, à vos amis, aux membres de votre club de vous apprendre les règles de base ou suivez une des formations sur la sécurité en motoneige qui se donnent dans votre région.
- △ Il est important de bien connaître les lois qui régissent l'utilisation des motoneiges et celles qui concernent la responsabilité, les dommages à la propriété et les assurances.
- △ Dans les sentiers, circuler à droite.
- △ Rester à bonne distance des autres motoneiges et des passants.
- △ Sauter avec une motoneige est dangereux.
- △ Bien connaître votre motoneige et faire preuve de la prudence et de la prévoyance qui sont de mise quand on utilise un véhicule motorisé. L'utilisation de la motoneige sera plus agréable et plus sécuritaire si on fait preuve de bon sens, si on conduit prudemment et si on en fait un entretien adéquat. Inspectez votre motoneige avant chaque utilisation.
- △ Faire une inspection du véhicule AVANT de démarrer le moteur.
- △ Bombardier recommande de ne pas laisser une personne de moins de 16 ans conduire ce véhicule. Mettez-les en garde contre l'excès de vitesse, l'inattention et une trop grande confiance en soi.

- ⚠ Les motoneiges s'utilisent dans toutes sortes d'environnements et de conditions de neige, et chaque modèle réagit différemment à ces conditions. Consultez votre concessionnaire pour choisir le modèle de motoneige qui convient le mieux à vos besoins.
- ⚠ Le conducteur, son passager ou toute autre personne à proximité peut subir des blessures ou perdre la vie si on dépasse ses propres capacités, celles du passager ou celles du véhicule.
- ⚠ N'oubliez pas que le matériel publicitaire montrant une utilisation audacieuse et risquée de la motoneige est conçu dans des conditions idéales et que la conduite est assurée par des pilotes professionnels. Ne pas tenter ces manoeuvres dangereuses si vous ne possédez pas les habiletés requises, ni toute manoeuvre qui dépasse vos capacités.
- ⚠ Ne jamais conduire si vous avez consommé de l'alcool ou des drogues, si vous êtes malade ou fatigué. Conduire avec prudence.
- ⚠ La vitesse tue. À haute vitesse, il devient impossible de réagir assez rapidement pour contrer l'imprévu. Conduire en fonction du sentier, des conditions climatiques et de vos capacités. Des limites de vitesse peuvent être en vigueur et doivent être respectées.
- ⚠ Cette motoneige ne peut prendre qu'un seul passager.
- ⚠ Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, appuyer sur l'interrupteur d'arrêt du moteur, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS ou tourner la clé de contact à OFF.
- ⚠ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et États.
- ⚠ Vérifier si l'accélérateur fonctionne bien et s'il revient en position de ralenti avant de démarrer le moteur.
- ⚠ Pour les modèles munis d'un frein de stationnement, toujours appliquer le frein de stationnement quand le véhicule est à l'arrêt.
- ⚠ Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Retirer le bouchon avec précaution. S'il y a pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.
- ⚠ Ne jamais faire fonctionner le moteur dans un endroit mal aéré ou si la motoneige est sans surveillance.
- ⚠ Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la courroie d'entraînement ou le garde-courroie ne sont pas en place ou que le capot ou les panneaux latéraux sont ouverts. Faire fonctionner un moteur sans charge, par exemple sans courroie d'entraînement ou si la chenille n'est pas en contact avec le sol, peut être dangereux.

- ⚠ Sauf indication contraire, ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque les chenilles ne sont pas en contact avec le sol ou si le capot est ouvert ou enlevé.
- ⚠ Ne pas installer de crampons sur les chenilles. À haute vitesse, les chenilles pourraient se déchirer et se dégager du véhicule, ce qui peut causer des blessures graves ou le décès.
- ⚠ Toujours maintenir la motoneige en parfait état.
- ⚠ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur ou de frein, ni leur gaine.
- ⚠ Suivre les instructions de ce guide à la lettre. Sauf indication contraire, arrêter le moteur et attendre qu'il soit froid avant de faire toute réglage, lubrification ou entretien.
- ⚠ Ne jamais charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est dans la motoneige.
- ⚠ Le moteur et les composants installés sur un modèle ne doivent pas être utilisés sur d'autres modèles. Bombardier ou ses filiales ne recommande ni n'autorise l'utilisation des moteurs Rotax^{MC} pour motoneiges dans des véhicules autres que les motoneiges SKI-DOO.
- ⚠ La vitesse en marche arrière de cette motoneige n'est pas restreinte. Reculer prudemment, car à vitesse élevée, on peut perdre la maîtrise du véhicule et le véhicule peut perdre de sa stabilité. S'immobiliser avant de sélectionner la marche arrière. Attendre que l'avertisseur de marche arrière retentisse avant d'appuyer sur l'accélérateur pour reculer. Demeurer assis et serrer le frein avant de changer de vitesse. S'assurer que la voie est libre avant de reculer.

CONSEILS DE SÉCURITÉ

INTRODUCTION

Cette section sur la sécurité contient des avertissements qui doivent être suivis, sinon de graves blessures et peut-être même la mort peuvent s'ensuivre.

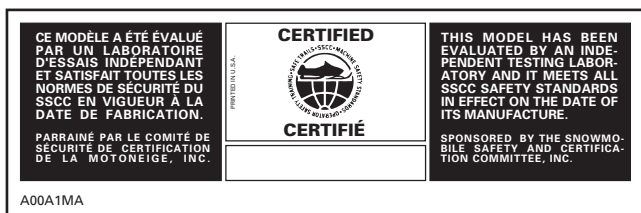
Veillez remettre le *Guide du conducteur* dans la motoneige après l'avoir lu. Si la motoneige est revendue, remettez le guide au nouveau propriétaire pour qu'il en prenne connaissance. Vous pouvez obtenir un autre exemplaire de ce guide gratuitement chez votre concessionnaire autorisé de motoneiges Ski-Doo.

Cette section concerne la sécurité à motoneige.

ÉTIQUETTE D'AVERTISSEMENT

Les normes de sécurité ont été établies par le *Snowmobile Safety and Certification Committee* (SSCC), dont Bombardier fait partie. Vous pouvez facilement constater si votre motoneige est conforme à ces normes en consultant l'étiquette de certification située au-dessus du levier de vitesse.

Cette étiquette prouve que des essais ont été faits par un laboratoire indépendant pour déterminer si cette motoneige est conforme aux normes de sécurité du comité. Les étiquettes AVERTISSEMENT et ATTENTION sont également importantes car elles portent sur l'entretien et le fonctionnement de la motoneige. Assurez-vous que ces étiquettes demeurent sur la motoneige et que les utilisateurs (conducteur et passager) suivent leurs indications à la lettre.



AUTRES PIÈCES ET ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ

Lire ce *Guide du conducteur* pour connaître les autres pièces et accessoires dont votre motoneige est équipée. Tous les dispositifs de sécurité doivent être en place et en bon état avant qu'on utilise la motoneige.

Phare et feux — Le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt sont des pièces standard. S'assurer qu'elles ne sont pas recouvertes de saleté ou de neige et qu'elles fonctionnent adéquatement.

HABILLEMENT

Pratiquer la motoneige requiert de porter des vêtements appropriés, confortables et pas trop ajustés. Vérifiez les prévisions météorologiques et habillez-vous en fonction de la température la plus froide. Le port d'un sous-vêtement thermique assure une bonne isolation.

Malgré que ce véhicule soit fermé, il faut toujours porter un casque protecteur approuvé. En plus de garder au chaud, il réduit l'incidence des blessures. Portez ou ayez toujours avec vous une tuque, un passe-montagne et un masque. Des lunettes ou une visière qui se fixe au casque sont indispensables.

Pour vous protéger les mains, vous devez porter des gants ou des mitaines de motoneigiste bien isolés et permettant de manier facilement les commandes de la motoneige.

Pour faire de la motoneige, on vous recommande de porter des bottes de nylon ou de cuir à semelle de caoutchouc et doublure de feutre.

Essayez de vous garder bien au sec lorsque vous faites de la motoneige. Dès que vous êtes à l'intérieur, enlevez votre habit et vos bottes, et faites-les sécher avant de les remettre.

Ne pas porter de foulard long ou de vêtements amples qui pourraient se prendre dans des pièces mobiles de la motoneige.

CE QU'IL FAUT EMPORTER

Chaque motoneigiste devrait emporter les pièces de rechange et outils suivants pour pouvoir se dépanner ou aider les autres en cas d'urgence.

- ce *Guide du conducteur*
- bougies de rechange et clé
- ruban adhésif
- courroie d'entraînement de rechange
- pelle
- ampoules de rechange
- trousse d'outils (comprenant au moins une pince, un tournevis, une clé à molette)
- couteau
- lampe de poche.

Ajoutez d'autres articles en fonction de la distance et de la durée de la randonnée.

QUELQUES CONSEILS AUX MOTONEIGISTES

Quelle que soit l'expérience acquise au volant d'une voiture, d'une motocyclette ou d'un bateau, nous sommes tous débutants lorsqu'on prend les commandes d'une motoneige pour la première fois. La sécurité en motoneige dépend de plusieurs facteurs tels que la visibilité, la vitesse, la température, l'environnement, la circulation ainsi que l'état de la motoneige et du conducteur.



Le conducteur a la responsabilité d'assurer la sécurité du passager, des autres amateurs de plein-air ou des passants.

Vous avez la responsabilité de voir au bon fonctionnement de votre motoneige et de former ceux qui vous accompagnent ou ceux à qui vous permettez de conduire votre motoneige. La performance et la maniabilité peuvent grandement varier d'une motoneige à l'autre.

Il est relativement facile de conduire une motoneige. Cependant, comme tout autre véhicule ou tout autre équipement mécanique, la motoneige peut être dangereuse si vous et votre passager êtes imprudent, irréfléchi ou inattentif. Nous recommandons de faire inspecter votre motoneige annuellement. Pour plus de détails, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. De plus, nous recommandons fortement de visiter votre concessionnaire régulièrement pour faire faire l'entretien de votre motoneige, ou pour vous procurer les accessoires qui vous manquent.

TRANSPORT ET REMORQUAGE

À ce sujet, suivre les instructions plus loin dans ce guide.

LOIS ET RÈGLEMENTS

Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont établi des lois et règlements régissant l'utilisation de la motoneige. À titre de motoneigiste, vous devez connaître et respecter ces lois et règlements pour rendre la pratique de la motoneige sécuritaire pour tous.

SOMMAIRE — PRÉVENTION DES ACCIDENTS

- ⚠ Quand ils circulent avec le véhicule, le conducteur et le passager doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps. La ceinture doit être bien réglée.
- ⚠ Il peut être agréable de conduire une motoneige la nuit. Cependant, il faut redoubler de prudence car la visibilité est réduite. Évitez les terrains inconnus et assurez-vous que le phare et les feux fonctionnent bien. Emportez avec vous une lampe de poche et des ampoules de rechange.
- ⚠ Ne laissez pas vos clés sur la motoneige, car c'est une invitation pour les voleurs et un danger pour les enfants.
- ⚠ La beauté de la nature ne doit pas vous distraire lorsque vous conduisez votre motoneige. Si vous désirez contempler un paysage, arrêtez-vous en bordure du sentier pour ne pas gêner les autres motoneigistes.
- ⚠ Les clôtures représentent un danger de taille pour les motoneigistes. Tenez-vous loin des poteaux de téléphone et d'électricité.
- ⚠ En sentier, les fils cachés ou difficiles à voir peuvent causer de graves accidents. Marquez les fils dangereux par des bandes réfléchissantes.
- ⚠ Les branches peuvent également vous distraire, sans compter qu'elles peuvent vous blesser au visage ou aux yeux. Portez un casque protecteur, des lunettes de protection et une visière approuvés. Cette règle de sécurité s'applique également à votre passager.
- ⚠ Il peut être dangereux de fumer lorsqu'on fait le plein ou qu'on vérifie le niveau d'essence. Si vous fumez, tenez-vous loin de votre motoneige car les vapeurs d'essence sont inflammables.
- ⚠ Même si plusieurs centimètres de neige recouvrent le sol, des herbes sèches peuvent dépasser en certains endroits. Débarrassez les chenilles, le moteur et le réservoir d'essence des accumulations d'herbes.
- ⚠ Sachez que la conduite hors-sentiers est hasardeuse en raison des risques d'avalanches ou des obstacles naturels et artificiels.

- ⚠ Évitez de circuler sur les routes. Si vous devez le faire et que c'est permis, circulez lentement. Votre motoneige n'est pas conçue pour circuler sur la chaussée. Avant de traverser une route, arrêtez complètement, regardez dans les deux directions, puis traversez à un angle de 90°. Méfiez-vous des véhicules en stationnement!
- ⚠ Ne pas talonner une autre motoneige, car si elle ralentit, cette négligence pourrait blesser le conducteur et son passager. Prévoyez une bonne distance de freinage entre votre motoneige et celle qui vous précède. Soyez prudent, car selon les conditions du terrain, la distance de freinage peut grandement varier. Soyez prêt à toute éventualité!



- ⚠ Avant de démarrer, s'assurer que le câble d'accélérateur fonctionne bien. Si ce n'est pas le cas, corrigez le problème avant de réutiliser la motoneige. Au démarrage du moteur, soyez prêt à réagir en cas de problème en éteignant aussitôt le moteur par la clé de contact, l'interrupteur d'arrêt ou le cordon coupe-circuit.
- ⚠ Expliquer à un débutant comment démarrer et arrêter. Enseignez-lui les bonnes positions de conduite et surtout, ne lui permettez d'utiliser le véhicule qu'en terrain plat jusqu'à ce qu'il se soit familiarisé avec la conduite de la motoneige. S'il y a des cours de conduite de motoneige dans votre région, inscrivez-le. Voyez à ce qu'il soit vêtu assez chaudement et qu'il ne porte aucun foulard ou vêtement ample qui pourrait se prendre dans les pièces mobiles de la motoneige. Assurez-vous également que ses bras et ses jambes restent à l'intérieur du véhicule en tout temps, et que sa ceinture de sécurité est bien réglée et attachée.

- ⚠ Ne jamais laisser tourner le moteur lorsque le capot est ouvert. Même au ralenti, le moteur d'une motoneige tourne à environ 1800 tr/mn. Coupez le contact avant d'ouvrir le capot.
- ⚠ N'enlevez aucune pièce d'origine de votre véhicule. Chaque motoneige comporte différents dispositifs de sécurité tels que des protecteurs, des consoles, des bandes réfléchissantes et des étiquettes d'avertissement.
- ⚠ Il peut être dangereux de partir seul en motoneige. Vous pourriez manquer d'essence, avoir un accident ou endommager votre véhicule. Souvenez-vous qu'en motoneige vous pouvez parcourir une plus grande distance en une demi-heure qu'en une journée complète de marche. Soyez toujours accompagné d'un ami ou d'un membre de votre club de motoneigistes. Informez quelqu'un de votre itinéraire et de l'heure approximative de votre retour.
- ⚠ Il arrive parfois que l'eau s'accumule dans les prés et gèle lorsque l'hiver arrive. Il s'agit habituellement de glace vive. Toute tentative de tourner ou de freiner sur ce type de surface peut occasionner un tête-à-queue. Ne jamais freiner, accélérer ou tourner sur la glace vive. Si vous circulez sur une telle surface, ralentissez en relâchant graduellement la manette d'accélérateur.
- ⚠ Ne faites aucun saut avec votre motoneige. Laissez cette pratique aux cascadeurs professionnels. N'essayez pas d'impressionner. Soyez responsable!
- ⚠ **Restez sobre.** L'alcool, la drogue et l'essence: un cocktail explosif! Conduire en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues est un manque de respect envers soi et les autres. Les législateurs et la population ne tolèrent plus une telle attitude. Bombardier Produits récréatifs non plus!
- ⚠ La faune agrmente vos randonnées en motoneige. Souvenez-vous que, dans leurs déplacements, les animaux traversent les sentiers. Respectez leur privilège; ne les pourchassez pas et ne les harcelez pas. Notez que la fatigue et l'épuisement peuvent causer la mort d'un animal! Évitez les régions dédiées à la protection de la faune.
- ⚠ Si vous avez la chance de voir un animal, arrêtez votre motoneige et observez-le en silence.
- ⚠ Souvenez-vous que l'excès de vitesse peut être fatal. À haute vitesse, il devient impossible de réagir assez rapidement pour contrer l'imprévu. Conduire en fonction du sentier, des conditions climatiques et de vos capacités. Respectez les limites de vitesse.

- ⚠ Il peut être dangereux d'utiliser une motoneige mal entretenue. Des pièces très usées peuvent empêcher votre motoneige de fonctionner. Maintenez toujours votre motoneige en parfait état. Respectez les règles d'entretien et de lubrification hebdomadaires, mensuelles et annuelles de ce guide. Consultez un concessionnaire de motoneiges ou procurez-vous le *Manuel de réparation*, les outils et l'équipement appropriés s'il faut effectuer d'autres réparations.
- ⚠ Ne jamais soulever l'arrière de votre motoneige lorsque le moteur tourne, car les chenilles pourraient projeter de la neige, de la glace ou des débris. Pour nettoyer ou inspecter les chenilles, arrêtez le moteur et soulever l'arrière du véhicule avec un support mécanique à socle large. Personne ne doit se trouver près d'une chenille qui tourne.
- ⚠ Ne pas installer de crampons sur les chenilles. À haute vitesse, les chenilles pourraient se déchirer et se dégager du véhicule, ce qui peut causer des blessures graves ou le décès.
- ⚠ Lorsque vous circulez en groupe, évitez d'accélérer brusquement car dans ces conditions les chenilles peuvent projeter de la neige ou de la glace sur le motoneigiste derrière vous, sans compter qu'elles peuvent s'enliser et endommager le sentier.
- ⚠ Circuler en groupe est très plaisant. Mais n'essayez pas d'impressionner les autres ni de les dépasser. Un motoneigiste moins expérimenté pourrait tenter de vous imiter et échouer sa manoeuvre. Quand vous circulez en groupe, sachez adapter vos habiletés à celles de vos compagnons.
- ⚠ Couvrez toujours votre motoneige avec la bâche fournie lorsque vous la remisez pour la nuit ou que vous prévoyez ne pas l'utiliser pendant une longue période. Cette précaution permet de la protéger du gel et de conserver son apparence. Ne jamais remiser la motoneige au soleil ou dans un sac de plastique.
- ⚠ Les principes évoqués dans ce guide ne visent pas à limiter votre plaisir en motoneige; ils visent plutôt à prolonger la sensation de liberté que l'on éprouve en motoneige. Il s'agit de garantir une pratique saine et agréable pour vous et pour les autres et à encourager d'autres gens à partager votre enthousiasme et votre loisir d'hiver préféré. Donc, la prochaine fois que vous partirez en motoneige par un beau matin clair, rappelez-vous que vous jouez une partie importante pour l'avenir de ce sport. Contribuez à montrer l'exemple! Bombardier Produits récréatifs vous remercie de faire votre part.

ENVIRONNEMENT

Rien n'est plus exaltant que la motoneige. S'aventurer dans les innombrables sentiers qui sillonnent l'immensité canadienne et américaine est une façon saine et agréable de profiter de nos hivers. Cependant, plus le nombre de motoneigistes augmente dans les parcs et les sentiers, plus l'environnement est exposé à différents dommages. L'utilisation abusive de terrains privés et publics, des installations et des ressources entraîne inévitablement des restrictions et des interdictions.

À l'heure actuelle, la plus grande difficulté à laquelle notre sport fait face est liée à la protection de l'environnement. La solution est simple: nous devons avoir une attitude responsable en motoneige.

La grande majorité des gens respecte les règles et l'environnement, et chacun de nous doit montrer l'exemple à ceux, jeunes et vieux, qui se familiarisent avec cette activité.

Faisons en sorte de minimiser les traces de notre passage. Il y va de notre intérêt puisqu'en protégeant l'environnement, c'est l'avenir même de notre sport que nous préservons.

Sensible à l'importance de cette question et du rôle que peuvent jouer les motoneigistes pour protéger les endroits où ils pratiquent leur sport, Bombardier Produits récréatifs a lancé la campagne «Tread Lightly» (laisser peu de traces) à leur intention.

Quand on parle de laisser peu de traces, il ne s'agit pas seulement de l'empreinte que la chenille laisse dans la neige. Il s'agit d'un engagement, d'un rapport de respect, d'une volonté de donner l'exemple en agissant concrètement. C'est un engagement envers la protection de l'environnement en général, les soins dont il faut l'entourer, les animaux qui y vivent et les amateurs de plein air qui aiment aussi s'y retrouver. Avec ce thème, nous espérons rappeler aux motoneigistes que le respect de l'environnement est crucial non seulement pour notre sport, mais pour les générations à venir aussi.

Si on vous demande de laisser peu de traces derrière vous, ce n'est pas pour modérer votre enthousiasme pour un sport formidable; c'est une invitation à le pratiquer dans le respect.

LAISSER PEU DE TRACES...

Laisser peu de traces, c'est conduire sa motoneige de façon responsable en respectant le lieu où on se trouve. Vous laissez peu de traces quand vous suivez les principes suivants.

Vous êtes informés. Vous vous procurez des cartes, des copies de règlements et d'autres renseignements du ministère de l'Environnement et de la Faune ou d'autres organismes publics. Vous connaissez les règlements et les respectez, y compris les limites de vitesse!

Vous évitez de passer sur les arbustes et les pelouses et ne coupez pas de bois. En terrain plat ou achalandé, vous suivez les pistes prévues pour la motoneige. Souvenez-vous qu'il y a un lien entre la protection de l'environnement et votre sécurité.

Vous respectez la faune et portez une attention toute particulière aux femelles accompagnées de petits et aux animaux qui souffrent du manque de nourriture. Le stress peut rapidement épuiser leurs dernières réserves d'énergie. Laissez aux animaux les endroits qui leur sont réservés!

Vous respectez l'affichage sur les barrières et les autres indications en général. Souvenez-vous, laisser peu de traces c'est aussi ne pas jeter ses déchets.

Vous n'allez pas dans les régions reculées où les véhicules sont interdits. Vous savez reconnaître les limites.

Vous demandez la permission avant de passer sur un terrain privé. Vous respectez le droit de propriété et la tranquillité d'autrui. Bien sûr, les motoneiges sont beaucoup moins bruyantes qu'auparavant, mais vous évitez quand même de faire tourner le moteur à haut régime dans les endroits paisibles.

L'INTÉRÊT DE LAISSER PEU DE TRACES

Les motoneigistes savent mieux que quiconque les efforts qui ont été faits pour qu'il aient accès à des endroits où pratiquer leur sport en toute sécurité et dans le respect des autres. Ces efforts se poursuivent avec la même énergie aujourd'hui. En respectant les endroits que l'on visite, peu importe la région, nous aidons à faire en sorte de pouvoir utiliser ces sentiers longtemps encore. Vous conviendrez que c'est une bonne raison de faire un effort pour laisser peu de traces. Mais il y en a d'autres.

Les motoneigistes aiment profiter de l'hiver et de la nature majestueuse qui nous entoure; laisser le moins de traces possible contribue à protéger ce privilège. Ainsi, nous pourrions faire connaître les plaisirs de l'hiver et de la motoneige à d'autres. Et notre sport se développera!

Laisser peu de traces est une preuve de bon sens. Après tout, il est inutile de labourer les sentiers ou de sillonner des forêts vierges en écrasant tout sur votre passage! Que vous utilisiez une motoneige haute performance, une MX-Z sportive ou toute autre marque ou modèle, montrez que vous savez ce que vous faites, montrez qu'on peut s'amuser sans tout détruire.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

LISTE DES PIÈCES CHAUDES

Tous les composants du rouage d'entraînement.

LISTE DES PIÈCES MOBILES

La boîte de vitesses, la suspension et les composants de la direction.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER AMÉRIQUE DU NORD: MOTONEIGES SKI-DOO® 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Au Canada, BOMBARDIER INC. («**BOMBARDIER**») et aux États-Unis, Bombardier au nom de BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA (BMCA) garantit ses motoneiges SKI-DOO 2004 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BOMBARDIER installés par un concessionnaire BOMBARDIER autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison de la motoneige SKI-DOO 2004 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (i) LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHETEUR AU DÉTAIL ou ; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une PÉRIODE de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. La durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante, ou;

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux motoneiges SKI-DOO 2004 achetées en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BOMBARDIER autorisé à distribuer des produits SKI-DOO dans le pays où la vente a été conclue («**le concessionnaire BOMBARDIER**»), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BOMBARDIER a été effectué et documenté. De plus, la garantie ne s'applique que si la motoneige SKI-DOO est achetée dans le pays où le propriétaire réside.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BOMBARDIER n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, pour une utilisation privée ou commerciale.

La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du véhicule en bonne et due forme auprès d'un concessionnaire BOMBARDIER. De telles restrictions sont nécessaires afin que BOMBARDIER puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BOMBARDIER se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un concessionnaire BOMBARDIER dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BOMBARDIER une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BOMBARDIER.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de BOMBARDIER en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BOMBARDIER neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire BOMBARDIER. BOMBARDIER se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur*;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations entretien, ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BOMBARDIER, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BOMBARDIER autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, l'utilisation du produit sur une surface autre que la neige, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *Guide du conducteur*;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *Guide du conducteur*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Les dommages causés par l'ajout de crampons ou clous aux chenilles.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUCI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BOMBARDIER, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BOMBARDIER.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BOMBARDIER soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- L'ancien propriétaire communique avec BOMBARDIER (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BOMBARDIER autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- BOMBARDIER ou un concessionnaire BOMBARDIER autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER, BOMBARDIER vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
CENTRE D'ASSISTANCE
À LA CLIENTÈLE SKI-DOO®
VALCOURT (QUÉBEC) J0E 2L0
Tél.: (819) 566-3366



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER INTERNATIONALE: MOTONEIGES SKI-DOO® 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

BOMBARDIER INC. («BOMBARDIER») garantit ses motoneiges SKI-DOO 2004 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BOMBARDIER installés par un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison de la motoneige SKI-DOO 2004 bénéficient de la même garantie que la motoneige.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (i) LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHETEUR AU DÉTAIL ou ; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une PÉRIODE de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. La durée de la garantie d'une motoneige livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante, ou;

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux motoneiges SKI-DOO 2004 achetées en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé à distribuer des produits SKI-DOO dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BOMBARDIER»), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BOMBARDIER a été effectué et documenté. De plus, la garantie ne s'applique que si la motoneige SKI-DOO est achetée dans le pays où le propriétaire réside. **Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BOMBARDIER n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, pour une utilisation privée ou commerciale.**

La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du véhicule en bonne et due forme auprès d'un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER. De telles restrictions sont nécessaires afin que BOMBARDIER puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BOMBARDIER se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BOMBARDIER une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BOMBARDIER.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de BOMBARDIER en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BOMBARDIER neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BOMBARDIER se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'oeuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur*;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BOMBARDIER, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *Guide du conducteur*;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *Guide du conducteur*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.
- Les dommages causés par l'ajout de crampons ou clous aux chenilles.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BOMBARDIER, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BOMBARDIER.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BOMBARDIER soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BOMBARDIER ou un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à Bombardier.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER, BOMBARDIER vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
- Si aucune des précédentes démarches n'ont permis de régler la situation, veuillez nous faire parvenir votre demande par écrit à l'adresse suivante:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
BOMBARDIER SKI-DOO®
CENTRE D'ASSISTANCE
À LA CLIENTÈLE
VALCOURT QC J0E 2L0
Tel : (819) 566-3366



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Après tout, ma facture atteste la date d'achat.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO doit enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier. Vous devez vous assurer que le formulaire d'enregistrement a été envoyé. Cela vous permettra:*

- a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO en Amérique du Nord. La simple présentation de votre formulaire d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.*
- b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre motoneige ou une campagne de garantie particulière.*
- c) *d'être informé plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.*

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

R: *Il faut immatriculer une motoneige pour deux raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou États, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un État ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec la motoneige au moment de sa livraison.*

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur?

R: *La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur ou si les instructions du Guide du conducteur ne sont pas suivies, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert(e) par la garantie. Il en est de même pour les opérations de mise au point effectuées par le client, comme l'alignement et le calibrage de la poulie.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent toucher la garantie?

R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis, mentionnons: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne causé par un manque de lubrification, bris d'une pièce causé par une utilisation du véhicule lorsqu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, consultez un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.*

Q: Quels frais reviennent au client pendant la période de garantie?

R: *Tous les frais découlant de l'entretien normal de la motoneige, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: *Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO est couverte jusqu'à expiration de la garantie de la motoneige.*

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie?

R: *Oui, pourvu que la revente ait été enregistrée auprès du fabricant.*

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: *Votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO et Bombardier sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème qui pourrait survenir quant à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. Toutefois, il est évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le directeur général ou le propriétaire de cette concession.*

Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires sur les motoneiges SKI-DOO.

CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO

Canada et États-Unis seulement

Pour savoir quel est le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO le plus près de chez vous, composez le 1 800 375-4366 ou visitez notre site Web au WWW.SKIDOO.COM.

IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

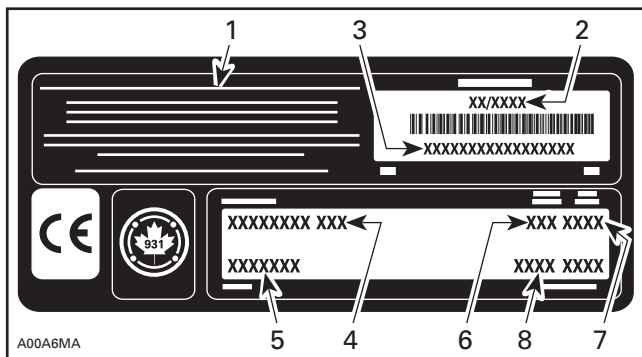
Autocollant de description du véhicule

L'autocollant de description du véhicule est au pied des sièges.



TYPIQUE

1. Autocollant de description du véhicule



AUTOCOLLANT DE DESCRIPTION DU VÉHICULE

1. Fabricant
2. Date de fabrication
3. Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)
4. Modèle
5. Ensemble en option
6. Type de moteur
7. Année-modèle
8. Codes de couleur

Numéros de série

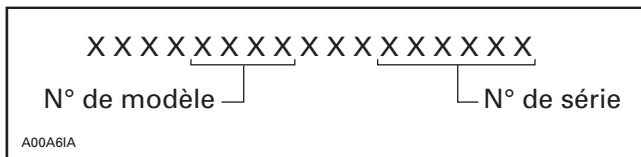
Les principaux composants de votre motoneige (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, ces numéros de série. C'est le cas lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte. Le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations à la garantie. Bombardier ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Emplacement du numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

Le N.I.V. est inscrit sur l'autocollant de description du véhicule. Voir plus haut. Il est aussi estampé sur le tunnel, près de l'autocollant de description du véhicule.

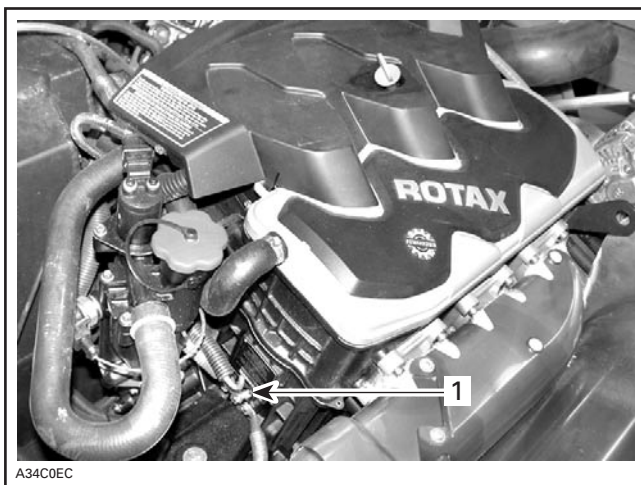
Emplacement du numéro de modèle

Le numéro de modèle fait partie du numéro d'identification du véhicule (N.I.V.).



DESCRIPTION DU N.I.V.

Emplacement du numéro de série du moteur

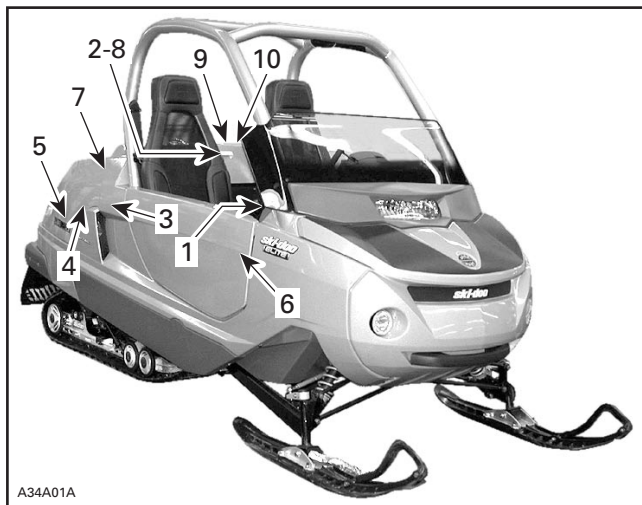


1. Numéro de série du moteur

INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE

Les instructions suivantes sont apposées sur votre véhicule. Si les étiquettes se décolle ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Prière de lire attentivement les instructions suivantes avant d'utiliser la motoneige.



TYPIQUE — EMBLACEMENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Instruction 1

AVERTISSEMENT

- Lire et respecter tous les avertissements sur la motoneige et dans le guide du conducteur avant utilisation.
- Le non-respect de ces avertissements ou l'utilisation inadéquate du véhicule peut causer de graves blessures ou la mort.
Avant de démarrer, s'assurer que:
 - La manette d'accélérateur revient à sa position initiale.
 - Les gardes sont en place.
 - Les capots avant et arrière sont bien fermés.
 - Le frein de stationnement est appliqué.Après le démarrage, s'assurer que:
 - L'interrupteur d'arrêt d'urgence et les commandes fonctionnent bien.Avant de partir :
 - Relâcher le frein de stationnement.
 - Conducteur et passager doivent toujours porter leur ceinture de sécurité et des casques approuvés.
 - Conduisez prudemment.
 - Ne jamais étendre les bras ou autres parties du corps à l'extérieur de la motoneige.

516001919

A01A2HA

Instruction 2

WARNING

When opening the coolant reservoir, make sure nobody is seated in the snowmobile.

AVERTISSEMENT

Quand on ouvre le réservoir de liquide de refroidissement, s'assurer que personne n'est assis dans la motoneige.

616 002 133

A01A2IA

Instruction 3

CAUTION

- To comply with noise regulations, this engine is designed to operate with an air intake silencer.
- Operation without air intake silencer or with one not properly installed may cause engine damage.

ATTENTION

- Le moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission afin de se conformer aux lois et règlements relatifs au bruit.
- Son absence ou une mauvaise installation peut endommager le moteur.

516 001 191

A01A2EA

Instruction 4

WARNING

This guard must always
be in place when engine is running.

AVERTISSEMENT

Ce garde-courroie doit toujours être
en place lorsque le moteur fonctionne.

516 001 190

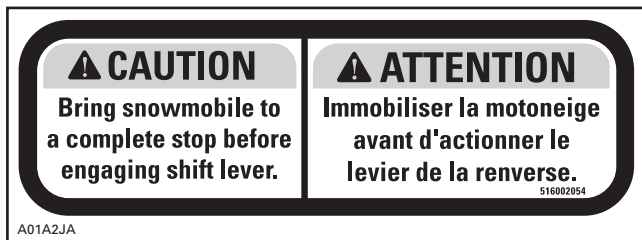
A01A2FA

Instruction 5

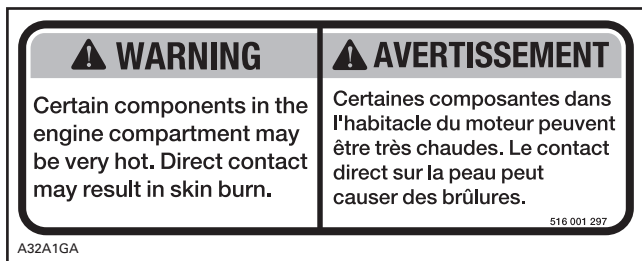


TYPIQUE

Instruction 6



Instruction 7



Instruction 8



A32A1HA

Instruction 9

 **AVERTISSEMENT**

NE JAMAIS s'asseoir ici.

A01A2KA

Instruction 10

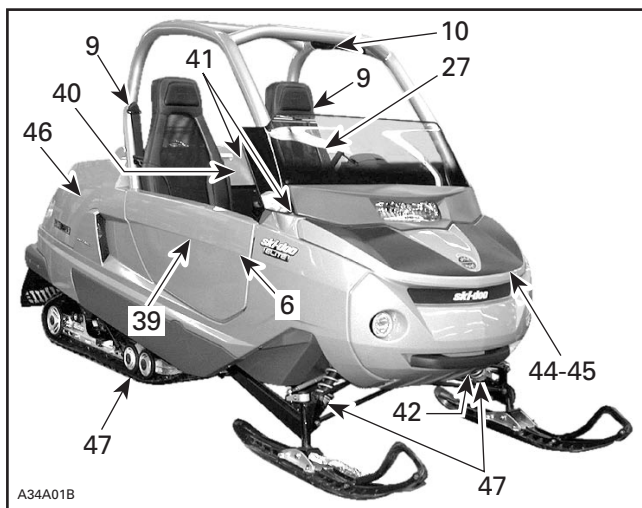
CAUTION
CHECKING ENGINE OIL LEVEL
-Make sure engine is at operating temperature.
-Snowmobile must be on a level surface.
-Let engine running at idle for at least 30 seconds. -Stop engine and wipe the dipstick.
-Dipstick must be pushed in completely before checking oil level.
-Use BOMBARDIER synthetic oil 0W40.

ATTENTION
VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DU MOTEUR
-S'assurer que le moteur est à température normale d'opération.
-La motoneige doit être au niveau. -Laisser tourner le moteur au ralenti 30 secondes minimum.
-Arrêter le moteur et nettoyer la jauge de niveau d'huile.
-Insérer la jauge complètement avant de mesurer le niveau d'huile.
-Utiliser de l'huile synthétique BOMBARDIER 0W40.

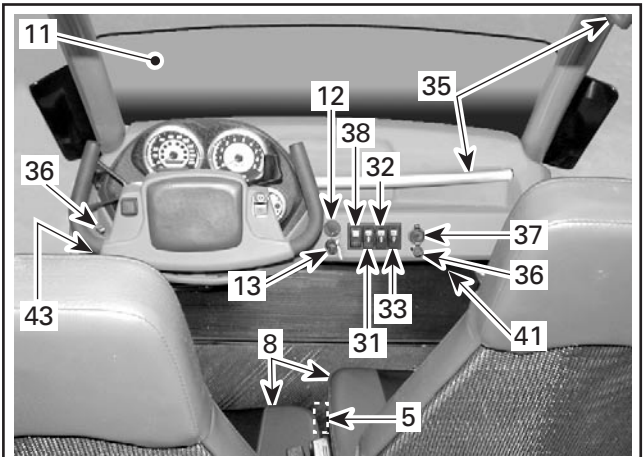
A01A2LA

COMMANDES ET INSTRUMENTS

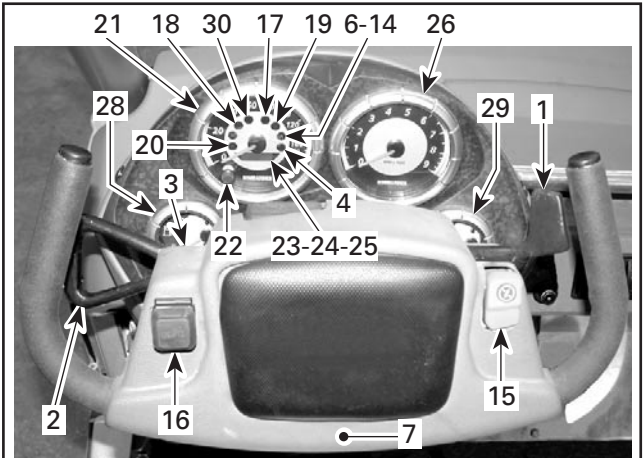
REMARQUE: Quelques-uns de ces éléments ne se trouvent pas sur certains modèles ou sont en option. Dans de tels cas, on n'a pas indiqué les numéros de référence dans les illustrations.



TYPIQUE



A34H08A



A34H09A

TYPIQUE

1) Manette d'accélérateur

Du côté droit du volant, on l'active avec le pouce. Quand on appuie sur l'accélérateur, le régime du moteur augmente et engage l'embrayage. Le moteur revient au ralenti dès qu'on relâche la manette.

2) Manette de frein

Du côté gauche du volant. Pour freiner, appuyer sur la manette; relâcher pour qu'elle revienne à sa position originale. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette et dépend du type de terrain et de la neige qui le recouvre.

3) Levier du frein de stationnement

Du côté gauche du volant. Quand la motoneige est stationnée, appliquer le frein de stationnement.

Quand on met le frein de stationnement et que le moteur tourne, le voyant du frein de stationnement s'allume pour qu'on n'oublie pas que le frein est appliqué.



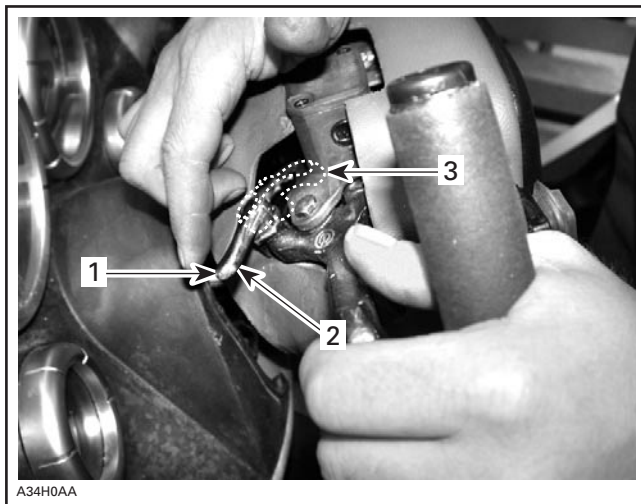
AVERTISSEMENT

S'assurer que le frein de stationnement est bien relâché avant d'utiliser la motoneige.

Circuler alors que les freins sont appliqués (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager les freins, causer leur défaillance ou provoquer un incendie.

Pour **verrouiller** le feiu, comprimer la manette de frein et pousser le levier de verrouillage. Quand la manette est à demi comprimée, le frein de stationnement est serré à fond.

Pour **déverrouiller** le frein, comprimer la manette de frein jusqu'à ce que le levier de verrouillage reprenne sa position initiale. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.



TYPIQUE

1. Levier de verrouillage
2. «OFF»
3. «ON»

4) Voyant de frein de stationnement/frein (rouge)

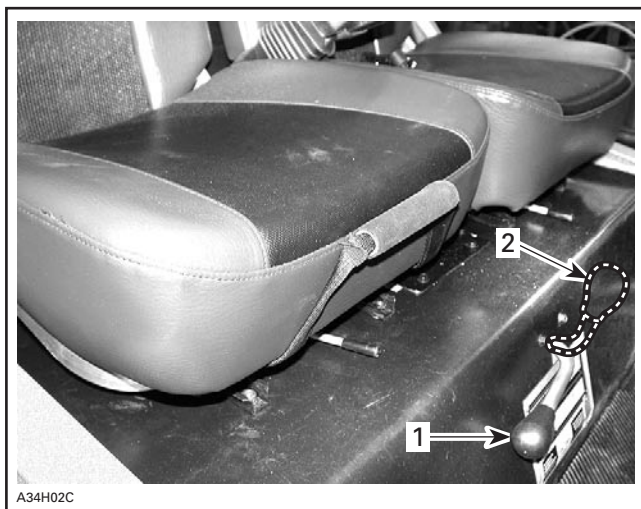
S'allume lorsque le frein de stationnement ou le frein est serré et que le moteur tourne.

5) Levier de changement de vitesse

AVERTISSEMENT

La vitesse en marche arrière de cette motoneige n'est pas restreinte. Reculer prudemment, car à vitesse élevée, le véhicule peut perdre de sa stabilité et de sa maniabilité. S'immobiliser avant de se servir du levier de vitesse. Attendre que l'avertisseur de marche arrière retentisse avant d'appuyer sur l'accélérateur pour reculer. Demeurer assis et serrer le frein avant de changer de vitesse. S'assurer que la voie est libre avant de reculer.

Ce modèle est muni d'une marche arrière mécanique actionnée par un levier à deux positions.



TYPIQUE

1. Avant
2. Arrière

Changement de vitesse

Immobiliser le véhicule avant de se servir du levier de vitesse.

Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de le bouger, déplacer la motoneige (en appuyant sur l'accélérateur), puis arrêter le véhicule et réessayer.

6) Voyant de marche arrière

Ce voyant s'allume quand on sélectionne la marche arrière.

REMARQUE: La marche arrière et le DESS sont combinés dans le même voyant.

7) Volant

Pour tourner à droite ou à gauche, orienter le volant dans la direction voulue, ce qui fera tourner les skis.

AVERTISSEMENT

La stabilité et la maniabilité de la motoneige peut être réduite si l'on tourne rapidement en marche arrière.



VOLANT COMPLÈTEMENT À GAUCHE



A34G02A

VOLANT COMPLÈTEMENT À DROITE

8) Sièges réglables

Pousser le levier de verrouillage vers la gauche, glisser le siège à la position voulue, puis ramener le levier pour verrouiller le siège dans cette position.



A34H0BA

1. Levier de verrouillage

9) Ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT

Le conducteur et le passager doivent porter leur ceinture de sécurité en tout temps et la ceinture doit être bien réglée.



A34H0DA

10) Rétroviseur réglable

On peut régler le rétroviseur selon les préférences du conducteur.

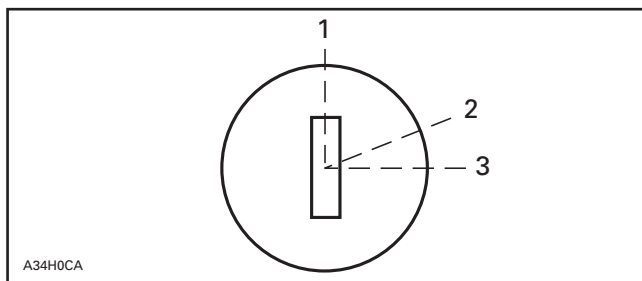
AVERTISSEMENT

Pour le réglage, arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire.

11) Pare-brise

Le pare-brise améliore le confort du conducteur et du passager en les protégeant de la neige et du vent.

12) Interrupteur d'allumage



1. Arrêt
2. Marche
3. Démarrage

Brancher le cordon coupe-circuit à la borne du DESS. S'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est à MARCHE.

Tourner la clé à MARCHE et attendre le double bip qui indique que le SGM (système de gestion du moteur) et le MGV (module de gestion du véhicule) reconnaissent le code programmé dans le capuchon du cordon coupe-circuit.

Pour démarrer le moteur, tourner la clé à DÉMARRAGE et la maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre. Voir l'illustration ci-dessus.

ATTENTION: Ne pas actionner le démarreur électrique plus de 10 secondes. Attendre quelques secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau. Activer le démarreur électrique alors que le moteur tourne peut endommager le mécanisme du démarreur.

Relâcher la clé dès que le moteur est démarré. La clé doit revenir à MARCHE dès qu'on la relâche.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à ARRÊT avant d'essayer de nouveau. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à ARRÊT.

REMARQUE: Quand le moteur tourne, tourner la clé de MARCHE à DÉMARRAGE éteint le moteur.

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Voir FUSIBLES.

13) Interrupteur du système de sécurité (DESS)

AVERTISSEMENT

Quand le véhicule est stationné, toujours débrancher le cordon coupe-circuit du DESS et retirer la clé de contact pour éviter que le moteur ne s'allume par accident, qu'il soit utilisé par des enfants ou d'autres personnes, ou pour éviter le vol.

Description du DESS

Ce système à encodage numérique procure autant de protection qu'une clé de verrouillage conventionnelle.

Le capuchon du cordon coupe-circuit fourni avec la motoneige comprend une puce électronique dans laquelle un code numérique exclusif est programmé. Le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO programmera ce code dans le SGM (système de gestion du moteur) et le MGV (module de gestion du véhicule) de la motoneige pour permettre de démarrer le moteur si, et seulement si, le code est reconnu quand on branche le cordon coupe-circuit à la borne du DESS.

Si on se sert d'un cordon coupe-circuit dont le code est différent, le moteur ne démarrera pas.

Fonctionnement

Attacher le cordon coupe-circuit à un oeillet du vêtement du conducteur, puis brancher le cordon coupe-circuit à la borne du DESS avant de démarrer le moteur.

Capuchons de cordon coupe-circuit supplémentaires

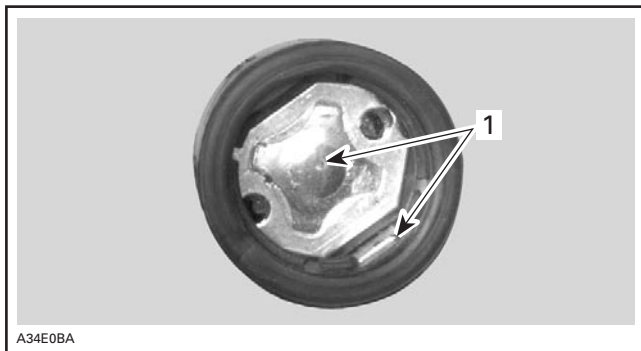
Le SGM (système de gestion du moteur) et le MGV (module de gestion du véhicule) acceptent jusqu'à 8 codes, qui peuvent être programmés dans le cordon coupe-circuit par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

On recommande d'acheter des cordons coupe-circuit additionnels d'un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO; ils serviront de clés supplémentaires. Si on possède plusieurs motoneiges SKI-DOO, on peut programmer le MEM de chacune d'elles pour qu'il reconnaisse le code de leur cordon coupe-circuit.

Codes du voyant du DESS

Si le voyant du DESS (système de sécurité à encodage numérique) s'allume une seconde et qu'on entend un long bip, c'est qu'un mauvais branchement a été détecté. On ne peut alors démarrer le moteur.

Pour vérifier s'il y a effectivement un mauvais branchement, débrancher d'abord le cordon coupe-circuit et s'assurer qu'il n'y a pas de saleté ou de neige dans le capuchon. Rebrancher le cordon coupe-circuit et redémarrer le moteur. Si le voyant du DESS s'allume encore et qu'on entend le bip, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.



1. Pas de saleté ni de neige

Si le voyant du DESS clignote 3 fois par seconde, cela signifie que le cordon coupe-circuit branché n'a pas été programmé dans le SGM et le MGV et n'est donc pas reconnu. On ne peut démarrer le moteur.

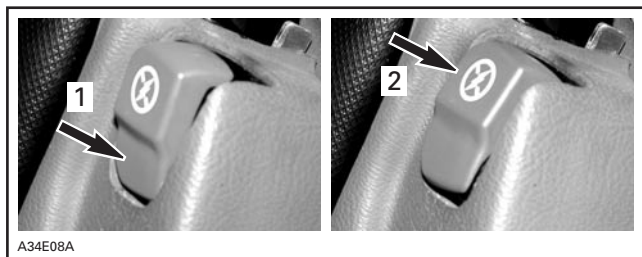
14) Voyant du DESS

Ce voyant s'allume pour confirmer le fonctionnement du DESS. Consulter les paragraphes précédents pour plus d'information.

REMARQUE: La marche arrière et le DESS sont combinés dans le même voyant.

15) Interrupteur d'arrêt du moteur

Cet interrupteur à bascule est sur le côté droit du volant. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton à la position ARRÊT et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être en position MARCHÉ.



TYPIQUE

1. MARCHÉ
2. ARRÊT

Dès leur première sortie, les conducteurs doivent se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant quelques fois pour arrêter le moteur, et ils devraient continuer à l'utiliser par la suite. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

AVERTISSEMENT

Si le dispositif a été actionné lors d'une situation d'urgence provoquée par une défaillance, repérer et corriger le problème avant de redémarrer le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

16) Commutateur d'éclairage

Sur la gauche du volant, le commutateur permet de choisir entre le feu de route et le feu de croisement. Noter que les phares sont toujours allumés lorsque le moteur tourne.

17) Voyant du feu de route (bleu)

S'allume lorsque le feu de route du phare est allumé.

18) Voyant de basse pression d'huile

Ce voyant s'allume lorsque la pression d'huile du moteur est trop basse. Arrêter aussitôt le véhicule dans un endroit sécuritaire, éteindre le moteur et vérifier le niveau d'huile et remplir tel qu'indiqué à la section NIVEAU DES LIQUIDES.

Redémarrer le moteur; le voyant doit s'éteindre après quelques secondes. Si le voyant de niveau d'huile s'allume encore, éteindre le moteur aussitôt et faire inspecter le système de lubrification par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

ATTENTION: Faire fonctionner le moteur alors que la pression d'huile est trop basse peut endommager sérieusement le moteur.

19) Voyant de l'alternateur

Ce voyant s'allume lorsque l'alternateur ne charge pas la batterie. Consulter un concessionnaire autorisé SKI-DOO dès que possible.

20) Voyant du système de gestion du moteur (SGM)

Ce voyant s'allume lorsqu'il y a un problème. Voir DIAGNOSTIC DES PANNES pour connaître la signification des codes et la manière de résoudre les problèmes.

21) Indicateur de vitesse

Ce modèle est muni d'un indicateur de vitesse électronique. Il indique la vitesse de la motoneige en kilomètres ou en milles à l'heure.

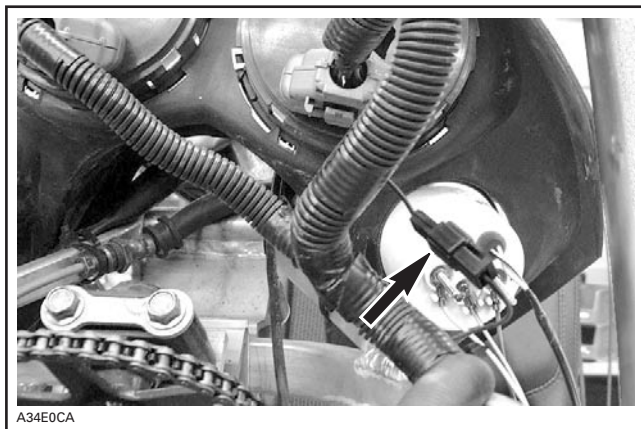
REMARQUE: À 90 km/h (55 MPH) ou plus, l'afficheur numérique indique la vitesse plutôt que les données du mode sélectionné.

Passage d'une unité de mesure à l'autre

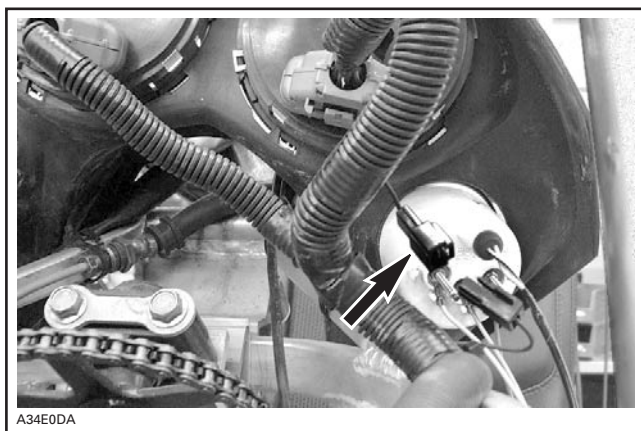
Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire. Brancher les connecteurs qui sont sous le tableau de bord pour passer du système impérial au système métrique.

Débrancher les connecteurs pour revenir au système impérial.

REMARQUE: Le changement d'unité de mesure s'applique tant à l'indicateur de vitesse, qu'au totalisateur général et au totalisateur journalier.



SYSTÈME MÉTRIQUE — CONNECTEURS BRANCHÉS



SYSTÈME IMPÉRIAL — CONNECTEURS DÉBRANCHÉS

22) Bouton sélecteur de mode

Appuyer sur le bouton sélecteur pour modifier l'affichage. Lorsqu'on démarre le véhicule, c'est le totalisateur général qui est affiché. Le totalisateur journalier s'affiche quand on appuie sur le bouton sélecteur.

En appuyant de nouveau sur le bouton, le compteur horaire s'affiche. On revient au totalisateur général en appuyant une autre fois sur le bouton.

Appuyer sur le bouton sélecteur et le maintenir 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier ou le compteur horaire à zéro.

23) Totalisateur général

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles. Voir INDICATEUR DE VITESSE plus haut pour savoir comment passer d'une unité de mesure à l'autre.

REMARQUE: À 90 km/h (55 MPH) ou plus, l'afficheur numérique indique la vitesse plutôt que les données du mode sélectionné.

24) Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue depuis qu'il a été remis à zéro. La distance parcourue s'affiche en kilomètres ou en milles. Voir INDICATEUR DE VITESSE pour savoir comment passer d'une unité de mesure à l'autre.

REMARQUE: À 90 km/h (55 MPH) ou plus, l'afficheur numérique indique la vitesse plutôt que les données du mode sélectionné.

25) Compteur horaire réinitialisable

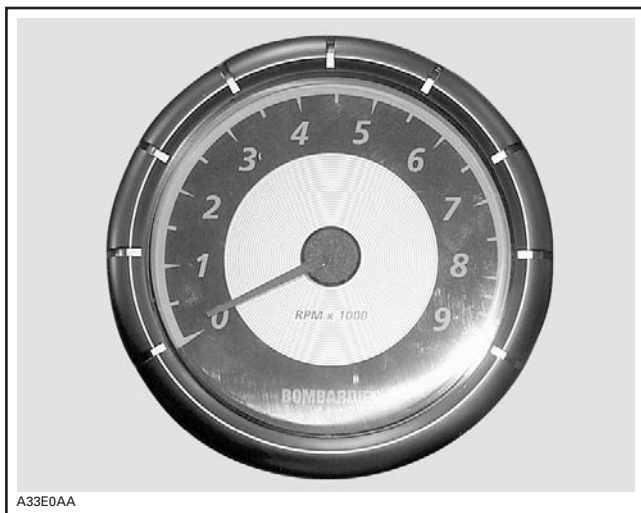
Le compteur horaire indique le nombre d'heures et de minutes d'utilisation depuis qu'il a été remis à zéro.

REMARQUE: À 90 km/h (55 MPH) ou plus, l'afficheur numérique indique la vitesse plutôt que les données du mode sélectionné.

Appuyer sur le bouton sélecteur et le maintenir deux secondes pour remettre le compteur horaire à zéro.

26) Tachymètre

Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de milliers de tr/mn du moteur.



MULTIPLIER LA LECTURE PAR 1000

27) Bouchon du réservoir d'essence

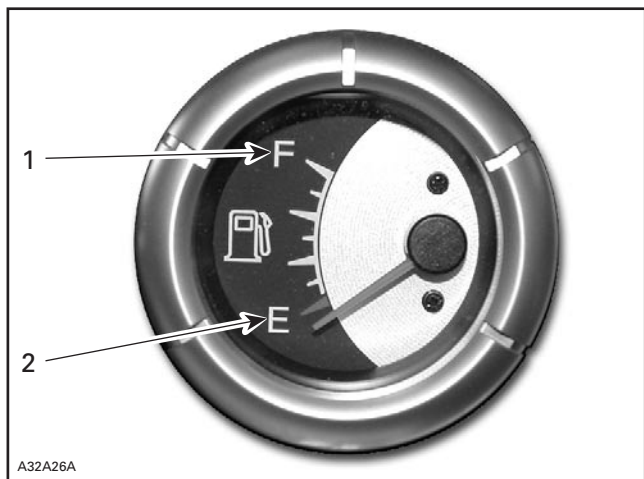
Dévisser le bouchon pour remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne pas fumer. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Vérifier le système d'alimentation régulièrement.

28) Indicateur de niveau d'essence électrique

Cet indicateur est installé dans le tableau de bord pour qu'il soit plus facile de remarquer le niveau d'essence. L'indicateur ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.



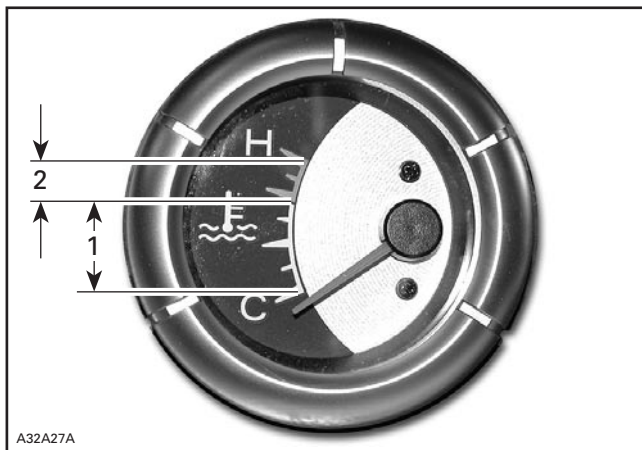
TYPIQUE

- 1. Plein*
- 2. Vide*

29) Indicateur de température

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille monte vers la zone de température normale alors que le moteur réchauffe. Quelles que soient les conditions, l'aiguille devrait demeurer dans cette zone. Si l'aiguille monte vers la zone de surchauffe, réduire la vitesse du véhicule et circuler dans la neige folle ou éteindre immédiatement le moteur.

ATTENTION: Faire fonctionner le moteur alors que le liquide de refroidissement surchauffe peut endommager sérieusement le moteur.



TYPIQUE

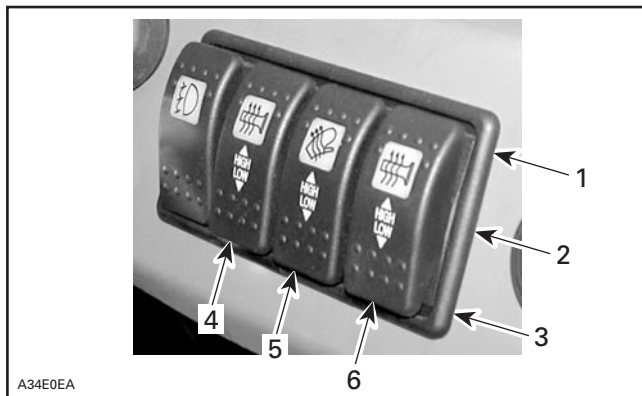
1. Température normale
2. Surchauffe

30) Voyant de surchauffe du moteur (rouge)

Si ce voyant s'allume, réduire la vitesse de la motoneige et circuler dans la neige folle ou arrêter immédiatement le moteur.

24) Interrupteur de poignées chauffantes (conducteur)

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour garder les mains à une température confortable.



A34E0EA

TYPIQUE

1. CHAUD
2. ARRÊT
3. TIÈDE
4. Interrupteur de poignée chauffante
5. Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante
6. Interrupteur de poignée chauffante du passager

25) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour garder le pouce droit à une température confortable. Voir l'illustration plus haut.

26) Interrupteur de poignée chauffante du passager

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour garder les mains à une température confortable. Voir l'illustration plus haut.

27) Poignée chauffante du passager

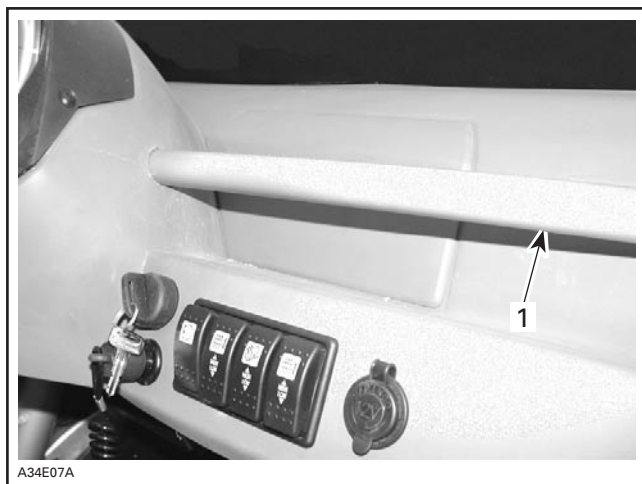
Fixée au siège du passager, cette poignée comporte un élément chauffant contrôlé par l'interrupteur de poignée chauffante du passager.



1. Poignée chauffante du passager

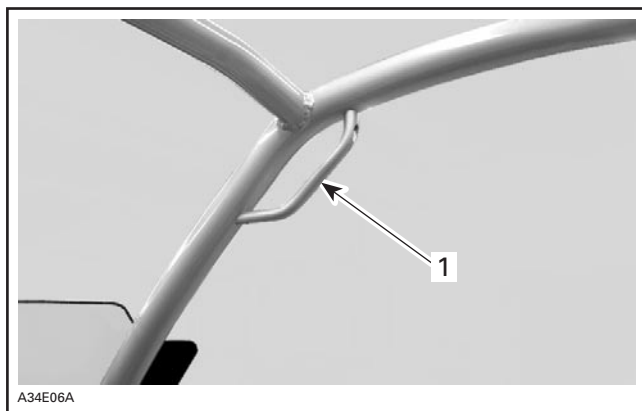
28) Poignées additionnelles

Devant le siège du passager, à même le tableau de bord, une poignée permet de monter dans le véhicule plus facilement.



1. Poignée à même le tableau de bord

Du côté droit du véhicule, dans le châssis supérieur, il y a une autre poignée.



1. Poignée

29) Prise pour visière chauffante

Il y a deux prises de visière chauffante, une pour le conducteur et une pour le passager.

On peut brancher les visières chauffantes à ces prises qui se mettent sous tension dès qu'on démarre le moteur. Noter que deux rallonges sont comprises avec ce véhicule; elles sont dans le nécessaire de prélivraison du véhicule. Pour les obtenir, demander à votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

30) Prise de courant

On peut brancher un appareil électrique de 12 volts à cette prise. Elle se met sous tension dès qu'on démarre le moteur. Voir la section FUSIBLES qui suit pour connaître l'emplacement du fusible de la prise de courant.



TYPIQUE

31) Interrupteur d'antibrouillard

Pour allumer les phares antibrouillard, appuyer sur le haut de l'interrupteur.

32) Poignées de portes

Se servir des poignées de portes pour ouvrir les portes de l'intérieur comme de l'extérieur.



1. Poignée de porte

On peut retirer les portes. Pour ce faire, ouvrir une porte et la soulever pour la détacher de ses gonds.

AVERTISSEMENT

- Quand ils circulent avec le véhicule, le conducteur et le passager doivent rester assis et porter leur ceinture de sécurité en tout temps. La ceinture doit être bien réglée.
- Ne jamais tenter d'aider à manoeuvrer le véhicule en mettant bras ou jambes à l'extérieur. Garder les bras et les jambes à l'intérieur du véhicule en tout temps.
- Porter un casque approuvé.

33) Attache du capot

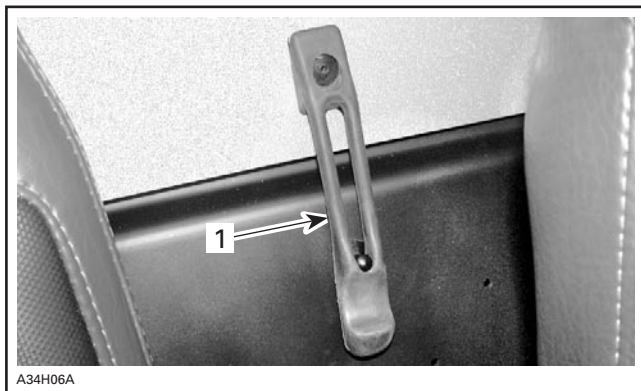
Étirer et décrocher l'attache pour libérer le capot du dispositif d'ancrage.

AVERTISSEMENT

Quand on utilise le véhicule, le capot doit être bien attaché.

Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

Fermer doucement le capot, puis fixer l'attache.

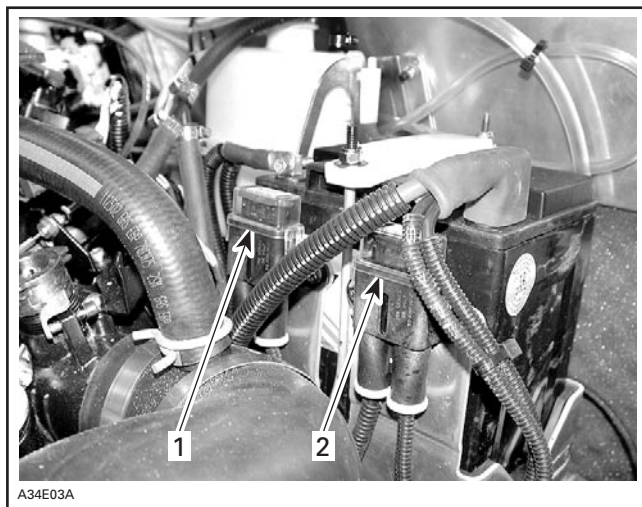


1. Attache du capot

34) Fusibles

Fusible principal et fusible de l'alternateur

Ces fusibles sont sur le support de batterie.



1. Fusible principal 50 A
2. Fusible de l'alternateur 60 A

Boîte à fusibles du moteur

Cette boîte à fusibles est fixée à la paroi du compartiment moteur, près du réservoir de liquide de refroidissement. Le type de fusible est inscrit au-dessus du couvercle de la boîte à fusibles. Il y a des fusibles de rechange dans le couvercle.

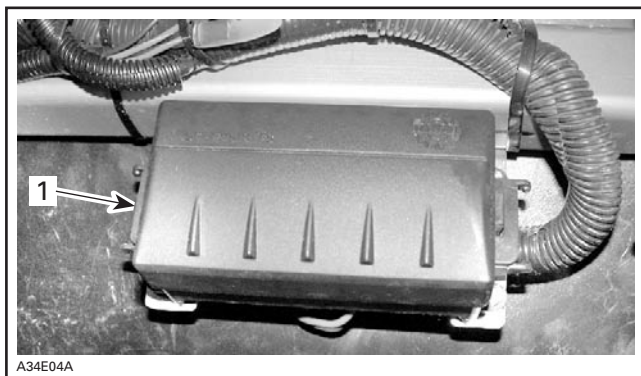


A34E05A

1. Boîte à fusibles du moteur

Boîte à fusibles du véhicule

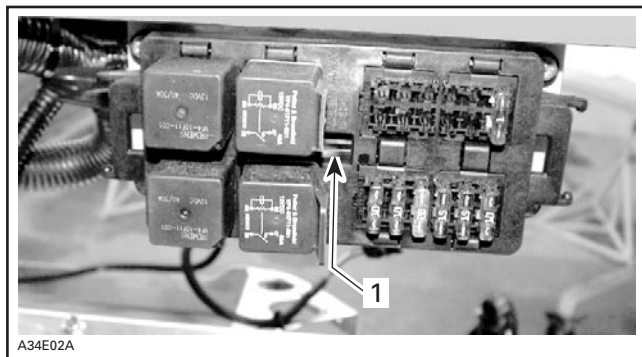
Cette boîte à fusibles est aux pieds du passager. Le type de fusible est inscrit sous le couvercle de la boîte à fusibles. Il y a des fusibles de rechange dans le couvercle.



A34E04A

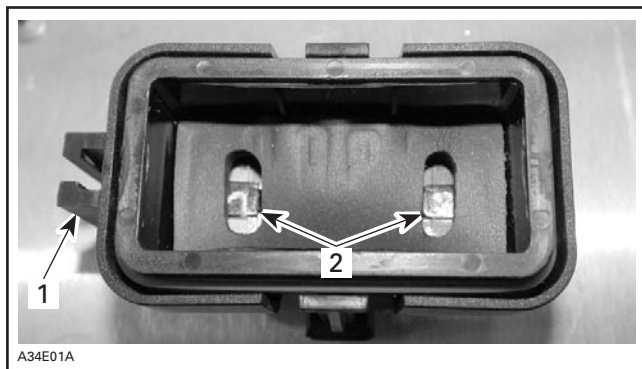
1. Boîte à fusibles du véhicule

Pour retirer un fusible de la boîte, se servir de l'outil qui se trouve dans la boîte à fusibles aux pieds du passager. Le couvercle de la boîte à fusibles du moteur peut aussi faire office d'outil.



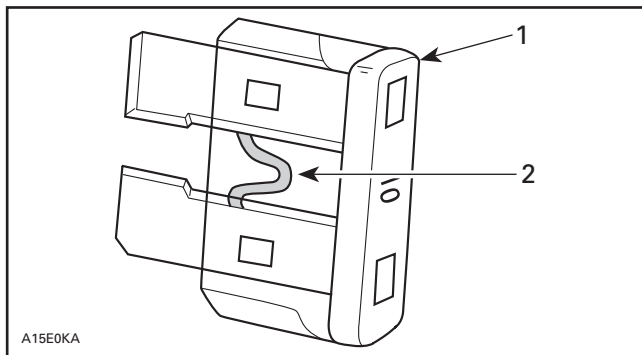
A34E02A

1. Emplacement de l'outil



A34E01A

1. Partie du couvercle de la boîte à fusibles du moteur qui fait office d'outil
2. Fusible de rechange



1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

AVERTISSEMENT

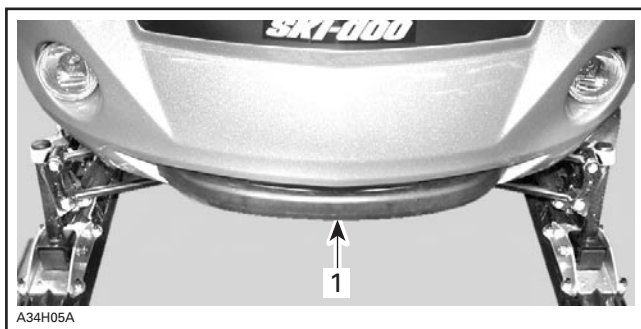
Si un fusible est grillé, on doit déterminer la source du problème et réparer avant de redémarrer le véhicule. Ne pas installer de fusible d'intensité supérieure. Cela peut causer de graves dommages ou même un incendie. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO avant de faire toute réparation.

35) Pare-chocs avant

Utiliser ce pare-chocs pour tirer l'avant du véhicule manuellement.

AVERTISSEMENT

Ne pas tirer manuellement le véhicule seul. Demander de l'aide pour éviter de se blesser. Ne pas soulever le véhicule manuellement. Se servir d'un outil de levage approprié.



1. Pare-chocs

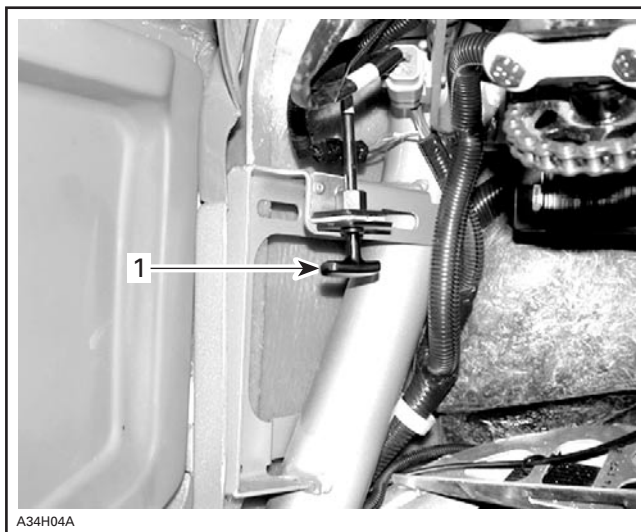
ATTENTION: Ne jamais tirer ni soulever le véhicule par les skis.

36) Poignée de déverrouillage du compartiment de rangement

AVERTISSEMENT

Le compartiment de rangement doit être bien fermé pendant qu'on circule avec le véhicule. Ne pas mettre d'objets lourds ou fragiles dans le compartiment de rangement.

Pour déverrouiller le compartiment de rangement, tirer sur la poignée.



A34H04A

SOUS LE TABLEAU DE BORD, À GAUCHE

1. Poignée



A34H03A

OUVERTURE DU COMPARTIMENT DE RANGEMENT

37) Nécessaire d'outils

Un nécessaire d'outils spécialement conçu pour l'entretien de base de la motoneige est fourni avec le véhicule. Il se trouve dans le compartiment de rangement.

38) Support de courroie d'entraînement de rechange

On peut fixer une courroie d'entraînement de rechange au support qui est dans le compartiment de rangement.

REMARQUE: La courroie de rechange n'est pas fournie avec la motoneige.

39) Protecteurs

Votre motoneige comporte plusieurs protecteurs. Ne pas retirer ces pièces de la motoneige car elles sont conçues pour protéger vos vêtements et vos mains contre les pièces mobiles et chaudes.



AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner le moteur:

- Si les protecteurs et le garde-courroie ne sont pas en place et bien fixés.
- Si le capot est ouvert ou retiré.

Ne jamais régler les pièces mobiles pendant que le moteur tourne.

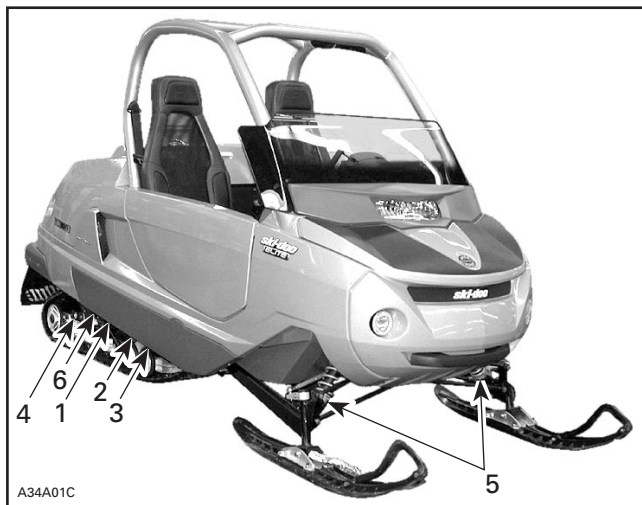
40) Suspension réglable

Généralités

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement liés au réglage de la suspension.

Consulter l'autocollant apposé sur la paroi du compartiment moteur pour connaître les réglages recommandés par Bombardier. Il donne les réglages selon la charge, en vue d'un confort maximum de votre modèle de motoneige SKI-DOO.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur et celui du passager, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.



TYPIQUE

1. Les ressorts arrière influencent le confort
2. Le ressort central influence le confort
3. La courroie d'arrêt influence le transfert de poids de la motoneige
4. Les blocs de raccordement influencent la maniabilité
5. Les ressorts avant influencent la maniabilité
6. Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière influence la force d'amortissement

Comment régler la suspension

Voici les grandes lignes de ce qu'il faut savoir pour régler la suspension.

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages faits à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages. Les réglages 2 à 6 sont interdépendants. On devra donc peut-être régler de nouveau le ressort du centre après avoir réglé le ressort avant. Essayer la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, etc.). Modifier un réglage et réessayer. Procéder de façon méthodique jusqu'à obtenir le réglage voulu.

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier. Se servir d'un outil de levage approprié pour soulever l'avant du véhicule avant de régler la suspension avant. Faire de même pour soulever l'arrière du véhicule avant de régler la suspension arrière.

AVERTISSEMENT

Ne pas soulever manuellement le véhicule seul. Se servir d'un outil de levage approprié pour éviter de se blesser. S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé avant de régler les suspensions.

ATTENTION: Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et la régler au besoin. Régler les deux suspensions de la même façon.

S'il n'y a qu'un faible cognement en fin de course quand la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que la précharge est appropriée.

1. Les ressorts arrière influencent le confort

AVERTISSEMENT

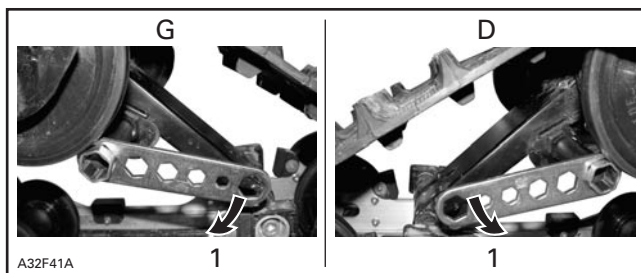
Avant de régler la suspension:

- Stationner dans un endroit sécuritaire.
- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Soulever l'arrière du véhicule avec un outil de levage approprié.
- S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

RÉGLAGE TROP SOUPLE (SUSPENSION ARRIÈRE TROP BASSE)



ATTENTION: Pour augmenter la précharge, tourner la came de réglage gauche dans le sens horaire et la droite dans le sens antihoraire. Les comes gauche et droite peuvent être réglées différemment.

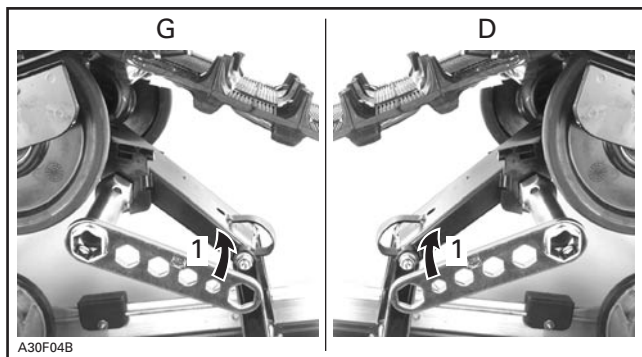


1. Augmenter la précharge des ressorts

**RÉGLAGE TROP RIGIDE
(SUSPENSION ARRIÈRE TROP HAUTE)**



ATTENTION: Pour diminuer la précharge, tourner la came de réglage gauche dans le sens antihoraire et la droite dans le sens horaire. Les cames gauche et droite peuvent être réglées différemment.



1. Diminuer la précharge des ressorts

2. Le ressort central influence le confort

Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

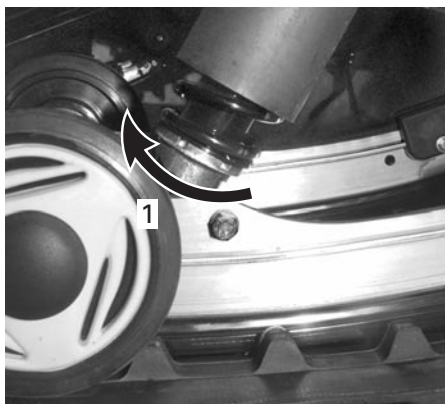
Si les suspensions arrière sont trop raides mais qu'elles ne cognent pas en fin de course, ou si elles sont trop molles et qu'elles talonnent en fin de course, régler le ressort central en conséquence.

AVERTISSEMENT

Avant de régler la suspension:

- Stationner dans un endroit sécuritaire.
- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Soulever l'arrière du véhicule avec un outil de levage approprié.
- S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

RÉGLAGE TROP SOUPLE — RÉGLAGE TROP MOU ET COGNEMENT EN FIN DE COURSE

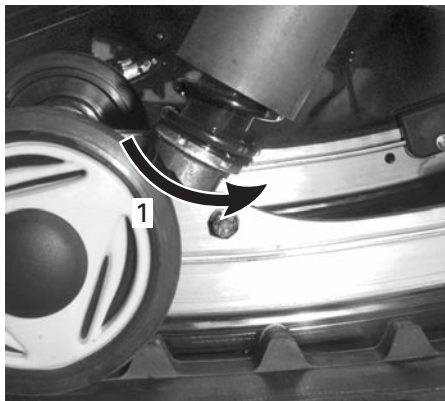


A32F01A

TYPIQUE

1. Utiliser la clé de réglage fournie dans le nécessaire d'outils pour augmenter la précharge

**RÉGLAGE TROP RIGIDE —
SUSPENSION TROP RIGIDE**



A32F01B

TYPIQUE

1. *Utiliser la clé de réglage fournie dans le nécessaire d'outils pour diminuer la précharge*

3. Les courroies d'arrêt influencent le transfert de poids

Circuler à basse vitesse puis accélérer à fond. Remarquer le comportement de la direction et régler la longueur des courroies au besoin.

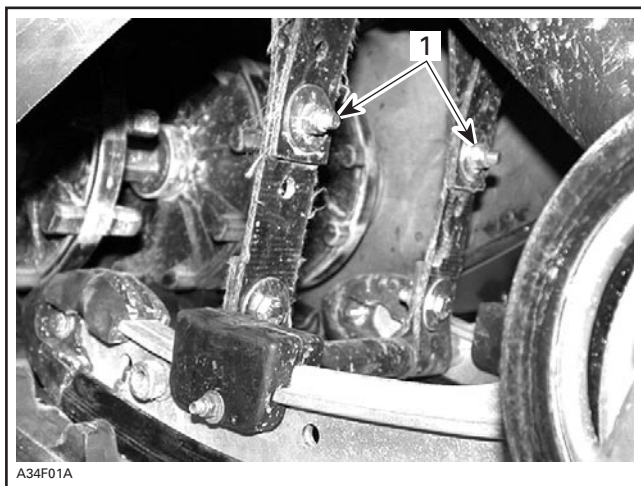
AVERTISSEMENT

Avant de régler la suspension:

- Stationner dans un endroit sécuritaire.
- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Soulever l'avant du véhicule avec un outil de levage approprié.
- S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

ATTENTION: Quand on change la longueur des courroies d'arrêt, il faut régler la tension des chenilles de nouveau.

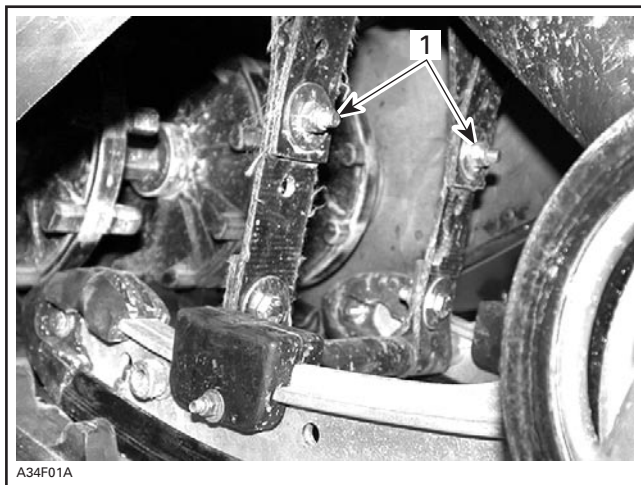
COURROIES TROP LONGUES — LES SKIS QUITTENT LE SOL



TYPIQUE

1. Raccourcir les courroies en les boulonnant à un autre orifice

**COURROIES TROP COURTES —
VOLANT DIFFICILE À TOURNER**



A34F01A

TYPIQUE

1. Rallonger les courroies en les boulonnant à un autre orifice

4. Les blocs de raccordement influencent la maniabilité

Conduire à vitesse moyenne et vérifier si la maniabilité voulue a été atteinte.

Une fois que le conducteur et le passager (s'il y a lieu) ont pris place dans la motoneige, les blocs de raccordement doivent être centrés entre les butées de caoutchouc. C'est ce qu'on obtient lorsque la précharge du ressort arrière est adéquate. Voir plus haut pour savoir comment régler le ressort arrière.

Si on doit régler la maniabilité, tourner les 4 blocs de 90°.

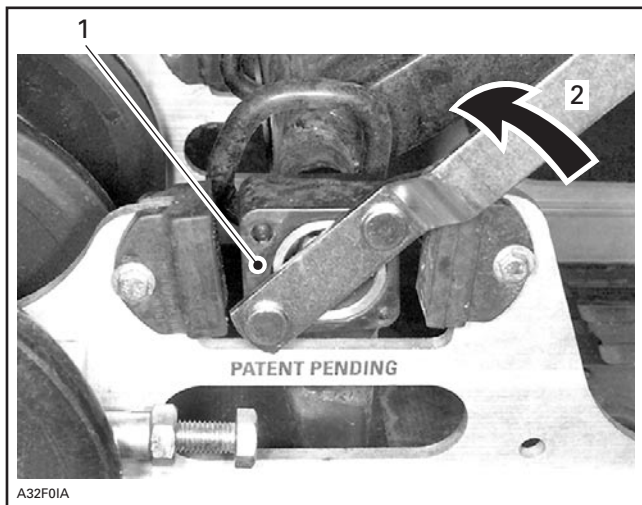
Il n'y a que deux positions de réglage. Le côté le plus large du bloc doit être dirigé vers l'arrière ou vers le bas.

Règle générale, pour avoir plus de contrôle, il faut diriger le côté le plus large du bloc vers l'arrière.

AVERTISSEMENT

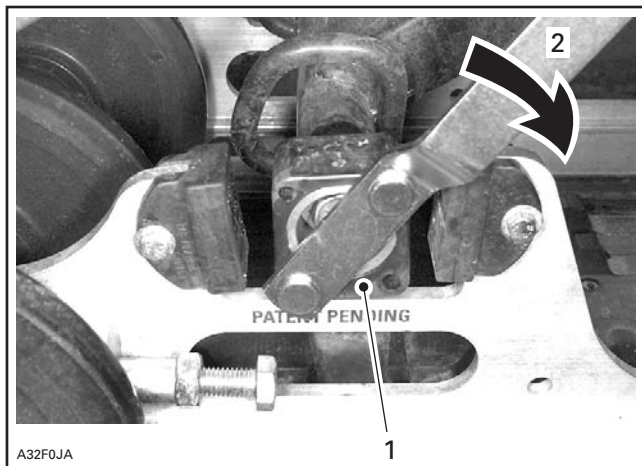
Les quatre blocs doivent être réglés à la même position, sinon le véhicule se comportera de façon imprévisible et sa suspension pourrait être endommagée.

Utiliser l'outil fourni dans la trousse pour régler les blocs de raccordement.



**BLOC DE RACCORDEMENT — VUE DU CÔTÉ DROIT
(LA LETTRE «R» EST ESTAMPÉE SUR LE BLOC)**

1. Côté plus large face à l'arrière (totalement uni) — moins bonne adhérence des chenilles et meilleure adhérence des skis
2. Tourner le bloc dans ce sens pour le régler dans l'autre position



BLOC DE RACCORDEMENT — VUE DU CÔTÉ DROIT
(LA LETTRE «R» EST ESTAMPÉE SUR LE BLOC)

1. Côté plus large vers le bas (partiellement uni) — meilleure adhérence des chenilles et moins d'adhérence des skis
2. Tourner le bloc dans ce sens pour le régler dans l'autre position

5. Les ressorts avant influencent la maniabilité

Circuler à vitesse moyenne et vérifier si le véhicule offre une bonne maniabilité. Régler les ressorts avant au besoin.

AVERTISSEMENT

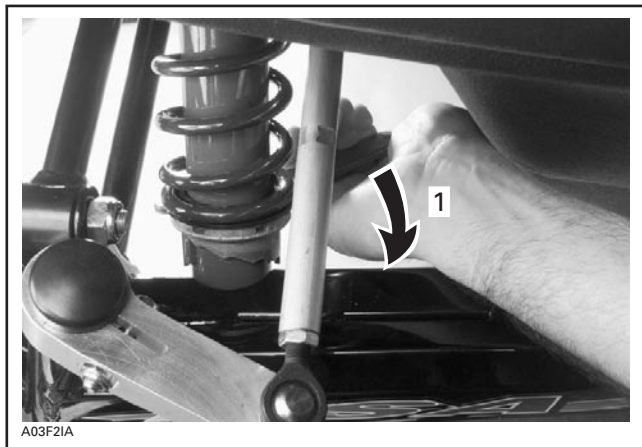
Avant de régler la suspension:

- Stationner dans un endroit sécuritaire.
- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Soulever l'avant du véhicule avec un outil de levage approprié.
- S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

AVERTISSEMENT

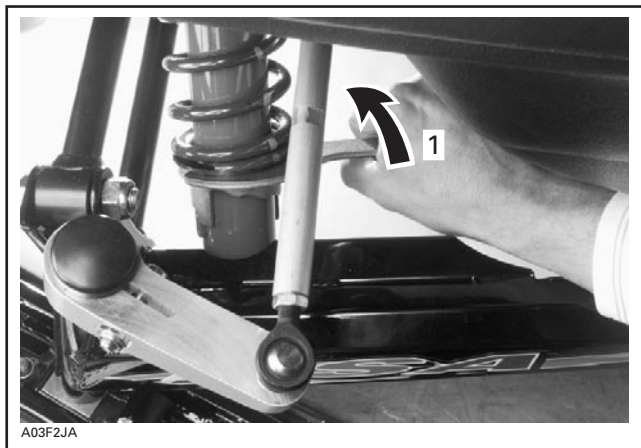
Régler les deux ressorts avant à la même position.

**RÉGLAGE TROP SOUPLE —
MAUVAISE MANIABILITÉ ET LA SUSPENSION AVANT
COGNE EN FIN DE COURSE**



1. Augmenter la précharge des ressorts

**RÉGLAGE TROP RIGIDE —
VOLANT DIFFICILE À TOURNER ET LA SUSPENSION AVANT
EST TROP RIGIDE**

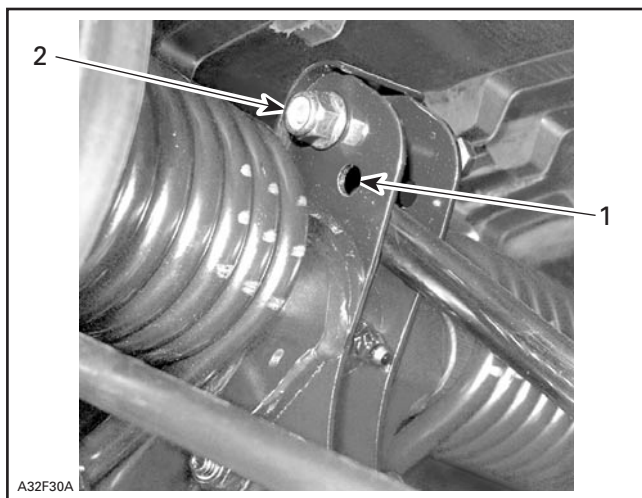


1. *Diminuer la précharge des ressorts*

6. Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière influence l'amortissement

Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière est réglable selon le poids du conducteur et du passager ou les conditions des sentiers.

Il y a deux positions de réglage.



- 1. Position souple
- 2. Position rigide

AVERTISSEMENT

Avant de régler la suspension:

- Stationner dans un endroit sécuritaire.
- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Soulever l'arrière du véhicule avec un outil de levage approprié.
- S'assurer que l'outil de levage est stable et bien fixé.

Pour le réglage, enlever l'écrou et placer le boulon à la position voulue. Installer un nouvel écrou, puis le serrer à 24 N•m (18 lbf•pi).

AVERTISSEMENT

Ne pas réutiliser l'écrou d'arrêt élastique. Toujours en installer un neuf.

Tableau de diagnostic des problèmes de suspension

PROBLÈME	SOLUTIONS
L'avant du véhicule zigzague	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO. – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort central. • Diminuer la précharge des ressorts arrière.
Le véhicule semble instable et semble pivoter autour de son centre	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge du ressort central. • Augmenter la précharge des ressorts arrière. • Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant.
Le volant est difficile à manier	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort central.
La suspension arrière semble trop rigide	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière semble trop souple	<ul style="list-style-type: none"> – Augmenter la précharge des ressorts arrière.
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Augmenter la précharge du ressort central.
La chenille patine trop au départ	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Diriger le côté le plus large du bloc de raccordement vers le bas.

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant moins de 10% d'éthanol ou 5% de méthanol. L'essence doit avoir un indice d'octane $(R + M)/2$ de 87 ou plus.

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, l'indice d'octane de la pompe correspond à $(R + M)/2$.

ATTENTION: Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation d'essence non recommandée peut réduire la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes du système d'alimentation et du moteur.

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Travailler dans un endroit bien aéré. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne pas fumer. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Vérifier le système d'alimentation régulièrement.

Antigel dans le système d'alimentation

Quand on utilise de l'essence oxygénée, il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'antigel de conduit d'essence ou des agents absorbants d'eau. Cela n'est pas non plus recommandé.

Quand on se sert de carburant non oxygéné, il faut ajouter de l'antigel pour conduit d'essence à base d'alcool isopropylique dans une proportion de 150 mL (5 oz É.-U.) d'antigel pour 40 litres (10-1/2 gal. É.-U.) d'essence.

On évitera ainsi que le ou les carburateurs ne gèlent, ce qui, dans certains cas, pourrait augmenter la consommation d'essence ou endommager gravement le moteur.

REMARQUE: Se servir d'antigel de conduit d'essence **sans alcool méthylique** seulement.

Huile recommandée

Ce modèle est muni d'un moteur quatre temps.

Utiliser l'huile synthétique pour moteurs quatre temps 0W40 de BOMBARDIER (N/P 293 600 054 — 12 x 1L).

REMARQUE: Pour l'instant, il n'existe pas d'équivalent connu de cette huile sur le marché. Si un équivalent de première qualité existait, on pourrait l'utiliser.



AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Remettre le bouchon d'huile et bien serrer. Essuyer toute huile répandue. L'huile est extrêmement inflammable.

RODAGE

Moteur

ATTENTION: Il faut assurer une période de rodage de 10 heures — 500 km (300 mi) avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

ATTENTION: Éviter de faire surchauffer le moteur; les accélérations soutenues et les vitesses de croisière prolongées sans variations de régime pendant la période de rodage peuvent endommager le moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 50 km (30 mi). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de faire des accélérations ou décélérations vigoureuses.

Révision-10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO après les 10 premières heures d'utilisation — 500 km (300 mi) — ou 30 jours après l'achat, selon la première éventualité. Par la même occasion, vous pourrez poser toutes les questions qui ont pu survenir durant les premières heures d'utilisation.

Cette vérification est aux frais du client.

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

La vérification de préutilisation est primordiale avant qu'on utilise le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

- Enlever la neige et la glace de la carrosserie sans oublier les sièges, l'habitacle, le phare, les feux, les commandes et les instruments.
- S'assurer que rien n'entrave les chenilles et les roues de support.

AVERTISSEMENT

Utiliser un support mécanique à socle large pour motoneige pour bien soutenir le véhicule pendant l'inspection des chenilles. Faire accélérer le moteur graduellement pour faire tourner les chenilles très doucement lorsqu'elles ne sont pas au sol.

- Actionner la manette de frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'on la relâche.
- Vérifier le mécanisme du frein de stationnement. Le serrer et vérifier s'il fonctionne normalement.
- Actionner l'accélérateur à quelques reprises pour voir si la manette fonctionne bien.

AVERTISSEMENT

La manette d'accélérateur doit bouger facilement et sans accroc. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche. Si ce n'est pas le cas, ne pas démarrer le moteur.

- Vérifier le fonctionnement des interrupteurs d'arrêt du moteur et du cordon coupe-circuit, de l'interrupteur d'allumage, du commutateur d'éclairage, du feu arrière, du feu de freinage et des voyants.
- Vérifier la position du levier de changement de vitesse.
- S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien. Vérifier le mouvement des skis par rapport à celui du volant.
- Vérifier le niveau d'essence et d'huile et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites. Faire le plein si nécessaire et consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO en cas de fuite.
- Le compartiment de rangement doit être bien fermé et ne contenir aucun objet lourd ou fragile. Le capot doit aussi être bien fermé.
- S'assurer qu'il n'y a pas de neige accumulée dans le(s) filtre(s) à air, si le véhicule en est équipé.



AVERTISSEMENT

Tous les composants réglables doivent être réglés de façon optimale. Bien verrouiller tous les dispositifs de réglage.

- Le conducteur et le passager doivent porter un casque approuvé. S'assurer qu'il est bien attaché.
- Le conducteur et le passager doivent porter leur ceinture de sécurité. S'assurer qu'elle est bien attachée.
- Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant votre motoneige avant de la mettre en marche. Notez que personne ne doit se trouver derrière la motoneige.
- Habillez-vous chaudement avec des vêtements conçus pour faire de la motoneige.

LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

ÉLÉMENT	VÉRIFICATION	✓
Carrosserie y compris les sièges, l'habitacle, le phare et les feux, les commandes et les instruments	S'assurer qu'il n'y a pas de neige ou de glace.	
Chenilles et roues de support	Liberté de mouvement.	
Manette de frein	Fonctionnement adéquat.	
Mécanisme de frein de stationnement	Fonctionnement adéquat.	
Accélérateur	Fonctionnement adéquat.	
Interrupteurs et feux	Fonctionnement adéquat.	
Skis et direction	Liberté de mouvement et fonctionnement adéquat.	
Essence et huile	Niveaux adéquats et absence de fuites.	
Filtre à air	S'assurer qu'il n'y a pas de neige ou de glace.	
Éléments réglables	Réglages optimaux et dispositifs de verrouillage des pièces réglables serrés.	
Compartiment de rangement et capot	Verrouillé et ne contient pas d'objets lourds ou fragiles.	
Proximité du véhicule	Ne pas orienter la motoneige vers des individus ou des objets. Personne ne doit se tenir derrière la motoneige.	
Vêtements	Se vêtir chaudement selon les prévisions météorologiques.	
Casque	Le conducteur et le passager doivent porter un casque approuvé. S'assurer qu'il est bien attaché.	
Ceintures de sécurité	Le conducteur et le passager doivent porter leur ceinture de sécurité. S'assurer qu'elle est bien réglée et bien attachée.	

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Avant d'utiliser le véhicule, faire la vérification de préutilisation à l'aide de la liste.

Principes d'utilisation

Propulsion

Quand on actionne l'accélérateur, le régime moteur augmente, ce qui met en mouvement la poulie motrice. Le moteur doit atteindre 2200 tr/mn avant que la poulie entre en mouvement.

La demi-poulie extérieure se déplace alors vers la moitié intérieure, ce qui force la courroie d'entraînement à se déplacer vers le haut sur la poulie motrice. Cela a pour effet de forcer les deux moitiés de la poulie menée à s'écarter l'une de l'autre.

La poulie menée perçoit la charge appliquée sur les chenilles et limite le mouvement de la courroie. Ce qui donne un rapport de vitesse optimal en tout temps entre le régime du moteur et la vitesse du véhicule.

AVERTISSEMENT

Ne jamais faire fonctionner le moteur si le garde-courroie n'est pas installé, ou si le capot ou les panneaux d'accès sont ouverts ou absents.

La force est transmise aux chenilles par la boîte de vitesse, la courroie d'entraînement de l'essieu et l'essieu moteur.

AVERTISSEMENT

Pour l'inspection des chenilles, bien soutenir la motoneige avec un support mécanique à socle large approprié. Faire accélérer le moteur progressivement pour faire tourner les chenilles très doucement lorsqu'elles ne sont pas au sol.

Virages

Lorsqu'on tourne le volant à droite ou à gauche les skis tournent à droite ou à gauche.

Arrêt

Avant d'utiliser une motoneige, il faut savoir comment l'arrêter. Relâcher l'accélérateur et actionner graduellement le frein (côté gauche du volant). En cas d'urgence, vous pouvez arrêter votre motoneige en appuyant sur l'interrupteur d'urgence près de l'accélérateur et en serrant le frein. Souvenez-vous qu'une motoneige ne peut s'arrêter sur-le-champ. Le freinage est différent selon qu'on circule sur la glace, sur la neige durcie ou en neige profonde. La motoneige peut déraper si les chenilles bloquent lors d'un freinage intense.

Démarrage du moteur

- Le conducteur et le passager doivent boucler leur ceinture.
- Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur du moteur est à MARCHE.
- S'assurer que le cordon coupe-circuit est branché à la borne du DESS.

AVERTISSEMENT

Pour éviter une accélération soudaine, ne pas actionner (même un peu) l'accélérateur au démarrage.

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé à MARCHE et attendre le double bip qui indique que le SGM (système de gestion du moteur) et le MGV (module de gestion du véhicule) reconnaissent le code programmé dans le capuchon du cordon coupe-circuit.

Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

ATTENTION: Ne pas actionner le démarreur électrique plus de 10 secondes. Attendre quelques secondes pour le laisser refroidir avant de l'actionner de nouveau. Activer le démarreur électrique alors que le moteur tourne peut endommager le mécanisme du démarreur.

Relâcher la clé dès que le moteur démarre. La clé doit revenir à la position MARCHE dès qu'on la relâche.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à ARRÊT avant d'essayer de nouveau. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à ARRÊT.

REMARQUE: Quand le moteur tourne, tourner la clé de MARCHE à DÉMARRAGE éteint le moteur.

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Voir FUSIBLES.

Arrêt du moteur

Relâcher l'accélérateur et attendre que le moteur tourne au ralenti.

Arrêter le moteur à l'aide de l'interrupteur d'allumage, de l'interrupteur d'arrêt du moteur ou du cordon coupe-circuit.

AVERTISSEMENT

Quand le véhicule est stationné, toujours débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS et retirer la clé de contact pour éviter que le moteur ne s'allume par accident, qu'il soit utilisé par des enfants ou d'autres personnes, ou pour éviter le vol.

RÉCHAUFFAGE DU VÉHICULE

Avant de partir en randonnée, on doit laisser réchauffer le véhicule.

Bien soutenir le pare-chocs arrière de la motoneige avec un support mécanique à socle large pour motoneige. Les chenilles doivent être à 100 mm (4 po) du sol.

Démarrer le moteur et le laisser réchauffer deux à trois minutes au régime de ralenti.

Relâcher le frein de stationnement.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le support mécanique à socle large pour motoneige est stable. Ne pas se tenir devant le véhicule ni à proximité des chenilles. Faire tourner le moteur lentement lors du réchauffage ou lorsque les chenilles ne sont pas au sol.

Ouvrir les gaz jusqu'à ce que la poulie motrice s'engage. Laisser tourner lentement les chenilles quelques tours. Plus le véhicule est froid, plus il sera long à réchauffer.

Couper le moteur et remettre la motoneige au sol.

Les skis peuvent être gelés au sol; saisir les poignées une à la fois et soulever légèrement l'avant de chaque ski.

Une fois le moteur redémarré, circuler à basse vitesse 2 à 3 minutes. On peut ensuite accélérer en respectant les consignes de sécurité habituelles.

CONDUITE DE LA MOTONEIGE

Les caractéristiques particulières de ce modèle de motoneige vous sont maintenant familières et vous connaissez l'emplacement des commandes et leur fonctionnement.

Avant de partir pour votre première randonnée, lire les renseignements qui suivent pour savoir comment utiliser votre motoneige en toute sécurité.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent la sécurité.

Avant de vous aventurer dans les sentiers, conduisez la motoneige dans un secteur réservé, sur une surface plane, jusqu'à ce que vous soyez tout à fait familier avec son fonctionnement et que vous soyez confiant de pouvoir faire face à des situations difficiles en toute sécurité. Bonne randonnée.

COMMENT CONDUIRE

Le fonctionnement de cette motoneige est très différent et sa performance peut excéder significativement celle des autres motoneiges que vous avez pu essayer auparavant.

Tout conducteur devrait se familiariser avec la motoneige en circulant à basse vitesse sur un terrain plat avant de partir en randonnée.

Bombardier recommande de ne pas laisser une personne de moins de 16 ans conduire ce véhicule.



AVERTISSEMENT

Ne pas tenter de manoeuvres qui dépassent vos capacités.

Position assise



AVERTISSEMENT

- Quand ils circulent avec le véhicule, le conducteur et le passager doivent rester assis et porter leur ceinture de sécurité en tout temps. La ceinture doit être bien réglée.
- Ne jamais tenter d'aider à manoeuvrer le véhicule en mettant bras ou jambes à l'extérieur. Garder les bras et les jambes à l'intérieur du véhicule en tout temps.
- Porter un casque approuvé.

Ceinture de sécurité

Pour une bonne protection contre les impacts, la ceinture de sécurité doit être bien réglée. Si on ne peut arriver à un réglage adéquat de la ceinture, on ne doit pas conduire ou monter comme passager dans ce véhicule car une ceinture mal placée ou dont le réglage est inadéquat représente un danger. Quand la ceinture est réglée adéquatement, elle est bien ajustée en haut des cuisses et la partie transversale passe devant la poitrine pour aller reposer entre l'épaule et le cou. De plus, les occupants doivent être assez grands pour pouvoir accoter leur dos contre le dossier, et plier les genoux au bout du siège tout en étant bien assis au fond. Selon la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), la taille adéquate est de 145 cm (4 pi 9 po), qui est atteinte vers 8 ans. La position de la ceinture est aussi importante. Ne jamais laisser un occupant porter sa ceinture en faisant passer la partie transversale dans le dos, sous les bras, en travers du cou ou de l'abdomen. Souvenez-vous qu'une ceinture de sécurité mal réglée ou mal placée représente un danger et pourrait occasionner de graves blessures en cas d'impact. Inutile d'ajouter que la ceinture n'offre aucune protection en cas d'impact si elle n'est pas bouclée!

AVERTISSEMENT

Les occupants doivent être assez grands pour être bien assis et permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Une ceinture mal placée ou dont le réglage est inadéquat représente un danger, et pourrait causer de graves blessures ou la mort en cas d'impact.

VARIATIONS DANS LA CONDUITE ET LE TERRAIN

Sentier entretenu

Ne faites pas la course et surtout gardez la droite. Soyez prêt à toute éventualité. Conformez-vous aux indications des panneaux de signalisation. Ne pas zigzaguer sur le sentier.

Sentiers cahoteux

À cause du design particulier de cette motoneige, il est recommandé de rester dans les sentiers entretenus en tout temps. Cependant, il y aura des situations où vous devrez passer en terrain cahoteux ou franchir des obstacles, comme des remblais. Souvenez-vous que cette motoneige se manie différemment des autres parce que, comme vous devez rester assis et porter une ceinture de sécurité, vous ne pouvez changer votre position de conduite et déplacer votre centre de gravité pour modifier l'équilibre et le comportement du véhicule. C'est pourquoi il faut être particulièrement prudent quand on roule sur un terrain en pente, et éviter les pentes abruptes car vous pourriez subir de graves blessures si vous perdez la maîtrise du véhicule. En sentier cahoteux ou devant un obstacle, faites preuve de bon sens. Si vous jugez pouvoir passer en sécurité, faites-le avec la plus grande prudence. Souvenez-vous que si vous perdez la maîtrise du véhicule, vous ne pourrez vous servir de votre poids pour compenser.



AVERTISSEMENT

- Quand ils circulent avec le véhicule, le conducteur et le passager doivent rester assis et porter leur ceinture de sécurité en tout temps. La ceinture doit être bien réglée.
- Ne jamais tenter d'aider à manoeuvrer le véhicule en mettant bras ou jambes à l'extérieur. Garder les bras et les jambes à l'intérieur du véhicule en tout temps.
- Porter un casque approuvé.

Bouillie de glace

Assurez-vous qu'il n'y a pas de cette bouillie avant de traverser un lac ou une rivière. Si vous apercevez des taches sombres sous la glace, quittez immédiatement cette surface. La glace et l'eau peuvent être projetées sur la motoneige qui suit. De plus, il est difficile et parfois impossible de dégager une motoneige enfoncée dans de la bouillie de glace.

Brouillard et tempêtes de neige

Sur les sentiers comme sur les lacs ou rivières, un brouillard ou une tempête de neige peuvent réduire la visibilité. Si vous devez circuler dans le brouillard ou lors d'une tempête de neige, assurez-vous que vos phares sont allumés et conduisez lentement de façon à être à l'affût des obstacles de tous genres. Si vous n'êtes pas certain de votre chemin, arrêtez-vous. Gardez une bonne distance derrière les autres motoneigistes pour améliorer votre visibilité et augmenter votre temps de réaction.

Région inconnue

Lorsque vous circulez dans une région inconnue, conduisez très prudemment. Avancez assez lentement pour reconnaître les différents dangers tels les clôtures, poteaux, ruisseaux, roches, fossés, fils, etc., qui peuvent mettre un terme à votre randonnée. Soyez prudent même dans les sentiers entretenus. Circulez modérément afin de voir ce qui vous attend à la sortie d'une courbe ou au sommet d'une colline.

Éblouissement

Les journées ensoleillées peuvent réduire considérablement votre vision. L'éblouissement causé par le reflet du soleil sur la neige peut vous aveugler au point que vous ne puissiez plus distinguer les ravins, fossés ou autres obstacles. Portez toujours des verres fumés pour conduire dans de pareilles conditions.

Obstacles imprévus

Il peut y avoir des obstacles sous la neige. Si vous conduisez hors des sentiers ou dans les bois, circulez lentement et redoublez de prudence. Si vous conduisez trop vite, le moindre petit obstacle peut devenir très dangereux. Même une petite pierre ou une souche peut faire perdre la maîtrise de la motoneige et occasionner des blessures à ses utilisateurs. Conduisez dans les sentiers reconnus pour réduire les risques d'accident. Soyez prudent, circulez lentement et admirez le paysage.

Fils cachés

Soyez toujours sur vos gardes, surtout sur les terres agricoles anciennement ou présentement exploitées. Trop d'accidents ont eu lieu à cause de fils de clôture, de câbles d'acier de hauban près des poteaux ou des routes, ou de chaînes et câbles d'acier servant à fermer les chemins. Il est essentiel de circuler lentement.

Obstacles et sauts

Il peut être dangereux de sauter les bancs de neige, ponceaux et autres obstacles indiscernables. Pour les éviter, portez une visière ou des lunettes de protection teintées de la bonne couleur et circulez lentement.

Il est imprudent et même dangereux d'effectuer des sauts en motoneige. Cependant, si vous réalisez soudainement que vous devez le faire à cause d'un obstacle imprévu, dirigez les skis droit devant et gardez les bras et les jambes dans le véhicule.

Traversée des routes

Vous pourriez avoir à franchir un fossé ou un banc de neige avant de traverser une route. Choisissez un endroit où vous pourrez monter facilement. N'utilisez que la vitesse nécessaire pour monter. Arrivé en haut, arrêtez complètement et assurez-vous qu'il n'y a aucune voiture en vue avant de vous engager sur la chaussée. Évaluez la descente jusqu'au chemin, puis traversez la route à un angle de 90°. N'oubliez pas qu'une motoneige n'est pas conçue pour circuler sur l'asphalte et qu'il est plus difficile de diriger la motoneige sur ce type de surface.

Passages à niveau

Ne circulez jamais sur les voies ferrées. Cette pratique est illégale car les voies ferrées sont des propriétés privées. Une motoneige ne peut se mesurer à un train. Avant de franchir un passage à niveau, arrêtez, regardez et écoutez.

Randonnées de nuit

Il peut être plus difficile de voir ou d'être vu selon l'intensité de la lumière du jour ou des lumières artificielles. Il est agréable de se promener en motoneige la nuit et ce peut être une expérience unique si vous tenez compte que la visibilité est réduite. Avant de partir, assurez-vous que vos phares et vos feux sont propres et qu'ils fonctionnent bien. Ne conduisez pas trop vite de façon à pouvoir arrêter facilement lorsque des obstacles se présentent. Ne quittez pas les sentiers et ne vous aventurez **jamais** en terrain inconnu. Évitez de circuler sur les lacs et les rivières. Les câbles, fils, clôtures de barbelés, branches d'arbres et autres sont difficiles à percevoir la nuit. Ne conduisez jamais seul. Ayez toujours une lampe de poche à votre disposition. Tenez-vous loin des quartiers résidentiels et respectez le sommeil des autres.

Randonnées en groupe

Avant de partir, il est important de nommer un chef pour mener le groupe et un adjoint pour demeurer à l'arrière. Assurez-vous que tous les participants connaissent l'itinéraire et la destination finale. Apportez les outils et l'équipement nécessaires et veillez à avoir suffisamment d'essence pour faire le trajet. Ne doublez jamais le chef de groupe ou tout autre motoneigiste. Servez-vous des signaux manuels pour avertir ceux qui vous suivent des dangers ou des changements de direction. Aidez les autres motoneigistes au besoin.

Lorsque vous voyagez en groupe, il faut TOUJOURS conserver une bonne distance entre chaque motoneige de façon à se laisser l'espace nécessaire pour arrêter. Ne suivez jamais une motoneige de trop près. Connaissez la position du motoneigiste devant vous.

Signaux

Lorsque vous devez arrêter, levez la main verticalement au-dessus de votre tête. Pour tourner à gauche, étendez votre bras gauche horizontalement afin de pointer dans cette direction. Pour tourner à droite, étendez le bras gauche et levez la main de façon que le coude soit replié à angle droit. Signalez toujours vos intentions à ceux qui suivent.

Transport d'un passager

Le conducteur est responsable de la sécurité de son passager. Faites-lui connaître les règles de base de la motoneige. Expliquez-lui qu'il doit boucler sa ceinture et porter un casque approuvé. De plus, le passager doit être assez grand pour être bien assis et permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. S'assurer que la ceinture du passager est bien placée, c'est-à-dire que sa partie transversale passe devant la poitrine pour aller reposer entre l'épaule et le cou. Ne jamais laisser un passager porter sa ceinture en faisant passer la partie transversale dans le dos, sous les bras, en travers du cou ou de l'abdomen. Ne transportez jamais plus d'un passager. Notez qu'il est dangereux de surcharger cette motoneige car elle n'est pas conçue pour cela. Soyez très prudent et surveillez fréquemment votre passager.

Personne ne doit s'asseoir entre le volant et le conducteur.

Soyez encore plus prudent et roulez moins vite si vous transportez un enfant. Démarrez et arrêtez en douceur. Vous avez l'avantage de savoir quand vous partez et de bien tenir le volant, tandis que votre passager doit se fier à votre compétence à manier la motoneige de façon sécuritaire. Conduisez à vitesse modérée! Avertissez votre passager des obstacles en vue (pentes, bosses, branches, etc.). Assurez-vous également que vous et votre passager n'avez pas froid et que votre peau n'est pas exposée.

Arrêt dans un sentier

Essayez de ranger la motoneige hors du sentier lorsque vous arrêtez afin de réduire les risques de collision.

Signalisation des sentiers

Les panneaux de signalisation servent à contrôler, diriger ou régir l'utilisation des motoneiges dans les sentiers. Veillez à connaître la signification des panneaux utilisés dans votre région.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

Arrêter le moteur et installer l'arrière du véhicule sur un support mécanique à socle large pour motoneige.

Retirer la neige et la glace accumulées sur les suspensions arrière, les chenilles, la suspension avant, la direction et les skis.

Recouvrir le véhicule d'une bâche pour motoneige.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Utilisation en haute altitude

Il faut modifier la motoneige si on l'utilise à une altitude supérieure à 600 m (2000 pi). Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

ATTENTION: Ne pas changer le calibrage original lorsque la motoneige est utilisée sous 600 m (2000 pi) d'altitude.

Surchauffe du moteur

Le voyant de surchauffe s'allumera si le moteur devient trop chaud.

Réduire la vitesse de la motoneige et rouler en neige folle, ou arrêter immédiatement le moteur.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement. Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Glissière de suspension arrière collée

Les glissières sont refroidies et lubrifiées par la neige. Quand on roule à vitesse moyenne ou élevée sur une surface peu enneigée, il est possible que les glissières collent aux segments-guides de métal des chenilles.

Rouler sur une surface enneigée ou à très basse vitesse.

Faire inspecter les glissières par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

AVERTISSEMENT

Respecter les encadrés AVERTISSEMENT et ATTENTION de ce guide concernant chaque élément inspecté. Quand l'état d'un composant n'est pas satisfaisant, remplacer le composant par une pièce d'origine BOMBARDIER ou une pièce équivalente approuvée.

Pour de plus amples renseignements, consulter la section ENTRETIEN dans le *Manuel de réparation*.

- ① VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ou 500 km (300 mi)
(doit être faite par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-D00)
- ② CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)
- ③ CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)
- ④ UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 5000 km (3100 mi)
- ⑤ TOUS LES 10 000 km (6200 mi)
- ⑥ REMISAGE (doit être fait par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-D00)
- ⑦ PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE
(doit être faite par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-D00)











TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE		①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
	Écrous et vis de moteur	I			I		I	
	Système d'échappement	I		I			I	
	Lubrification du moteur						L	
	Système de refroidissement	I			I			I
	Liquide de refroidissement	I					C	
	État des anneaux d'étanchéité						I	I
	Huile à moteur et filtre	C			C		C	
	Stabilisateur d'essence						C	
	Injection (inspection visuelle)					I		I
	Conduits d'essence et raccords	I					I	I
	Câble d'accélérateur	I			I		I	I
	Filtre à air			N				N
	Courroie d'entraînement	I	I					I
	Courroie d'entraînement de l'essieu	I			I	C	I	I
	Poulies motrice et menée	I		I	N		I	N
	Couple de serrage de la vis de la poulie motrice	I			I			I
	Précharge de la poulie menée	I			I		I	

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE		①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
	Liquide de frein	I	I				C	I
	Frein	I	I	R			I,R	I
	Huile de la boîte de vitesses	C		I			C	I
	Essieu moteur **	L		L			L	
	Direction et suspension avant **	R,I, L		R I	L		R,I, L	
	Usure et état des skis et des lisses	I	I				I	
	Réglage de la suspension	AU BESOIN						
	Suspension**	I		I, L			I,L	
	Courroie d'arrêt de la suspension				I		I	
	Chenilles	I		I			I	
	Tension et alignement des chenilles	R	AU BESOIN					
	Codes d'erreur du SGM	I			I			
	Connexions de l'UCÉ				I			
	Bougies*	I						C
	Batterie	I		I			I	I
	Courroie d'alternateur	I			I		I	
	Visée des phares				R			R
	Faisceau de fils, câbles et conduits	I		I			I	
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'arrêt du moteur et de la borne du DESS	I	I					I
	Chiffons dans le système d'admission d'air et d'échappement						C	N
	Compartiment moteur	N		N			N	
	Nettoyage et protection du véhicule	N		N			N	

R = RÉGLER

I = INSPECTER (nettoyer, inspecter, réparer, régler et lubrifier)

L = LUBRIFIER

C = CHANGER

N = NETTOYER

* Avant d'installer les nouvelles bougies lors de la préparation pré-saisonnière, brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur avec les anciennes bougies. Travailler dans un endroit bien aéré.

** Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé en condition mouillée (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).

NIVEAU DES LIQUIDES

AVERTISSEMENT

On recommande de faire appel à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour l'entretien périodique des composants ou systèmes non traités dans ce guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être froid et arrêté; le cordon coupe-circuit ne doit pas être branché à la borne du DESS quand on fait l'entretien ou un réglage. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

ATTENTION: Mettre le véhicule sur une surface de niveau pour vérifier le niveau des liquides.

Système de freinage

Vérifier dans le réservoir si le niveau du liquide de frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. N'utiliser aucun autre type de liquide de frein. Nettoyer tout déversement sans tarder car le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes.

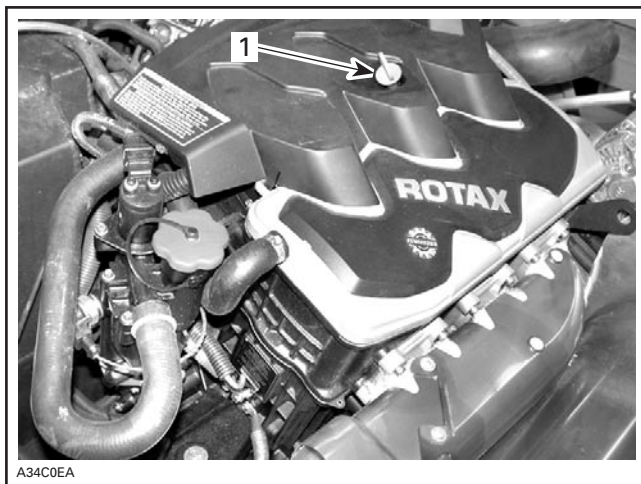


TIPIQUE — RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN

1. Minimum

Niveau d'huile à moteur

ATTENTION: Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Ne pas trop remplir, car le moteur dégagerait de la fumée en plus de perdre de sa puissance. S'il fonctionne avec un niveau d'huile incorrect, le moteur pourrait être sérieusement endommagé. Essuyer tout déversement d'huile.



TYPIQUE

1. Jauge de niveau d'huile

Vérifier le niveau d'huile comme suit:

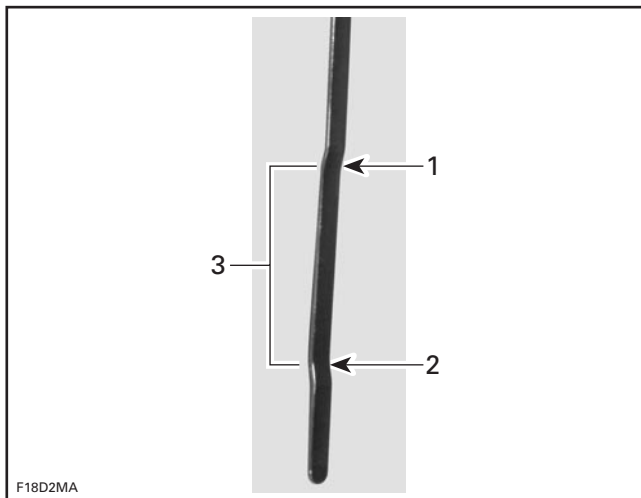
REMARQUE: Avant de vérifier le niveau d'huile, laisser tourner le moteur au ralenti 30 secondes **avant** de l'arrêter. Ensuite, attendre 30 secondes, puis vérifier le niveau d'huile. Cette étape est essentielle pour que l'huile se distribue dans les différentes chambres d'huile. Si on ne procède pas ainsi, la lecture sera erronée.

1. Le véhicule doit être sur une surface de niveau. Le moteur doit être chaud et éteint.
2. Réchauffer le moteur et le laisser tourner au **ralenti 30 secondes** avant de l'arrêter.
3. Arrêter le moteur.
4. **Attendre au moins 30 secondes** avant de retirer la jauge et de l'essuyer avec un chiffon.

AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être très chaude. Certains composants du compartiment moteur peuvent aussi être très chauds. Un contact direct peut causer des brûlures.

5. Réinsérer la jauge et la pousser à fond.
6. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Il devrait se situer entre les marques.



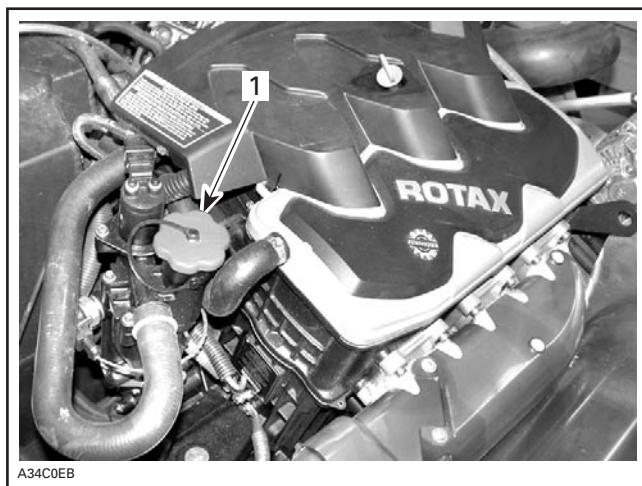
F18D2MA

1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

REMARQUE: 1 L (34 oz É.-U.) séparent les deux marques.

7. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que son niveau soit entre les marques.
8. Pour ajouter de l'huile, dévisser le capuchon. Placer un entonnoir dans l'orifice et ajouter la quantité d'huile recommandée pour atteindre le niveau prescrit. **Ne pas trop remplir.**

REMARQUE: Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, suivre toutes les étapes décrites précédemment (redémarrage du moteur, ralenti 30 secondes, attente de 30 secondes, revérification du niveau d'huile). Ceci est essentiel pour que l'huile se distribue dans les différentes chambres d'huile. Si on ne procède pas ainsi, la lecture sera erronée.



TYPIQUE

1. Capuchon

9. Bien remettre le capuchon et la jauge.

Niveau d'huile de la boîte de vitesses

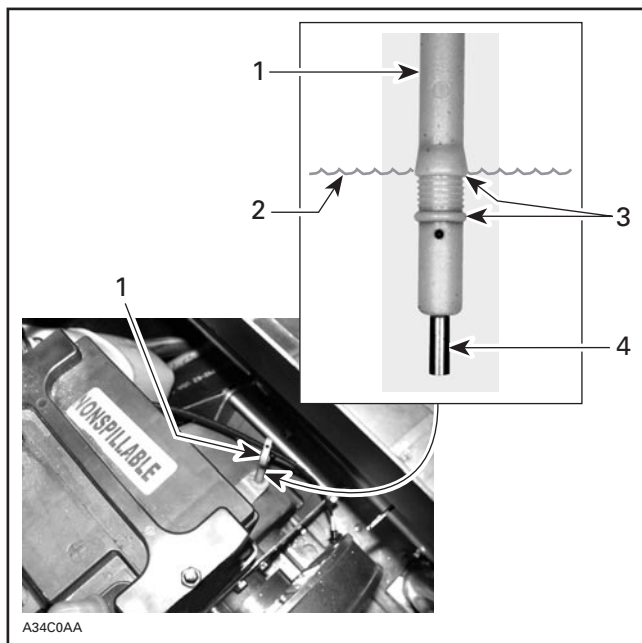
Le véhicule de niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure.

REMARQUE: Il est normal que des particules de métal soient collées à l'aimant de la jauge. S'il y a de plus gros morceaux, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Enlever les particules de métal de l'aimant.

Ajouter, jusqu'à la marque supérieure, de l'huile synthétique pour carter de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 803 300 — 12 x 355 mL).

ATTENTION: Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune autre huile que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger de l'huile synthétique à d'autres types d'huile.



TYPIQUE — DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR, ENTRE SA PAROI ET LA BATTERIE

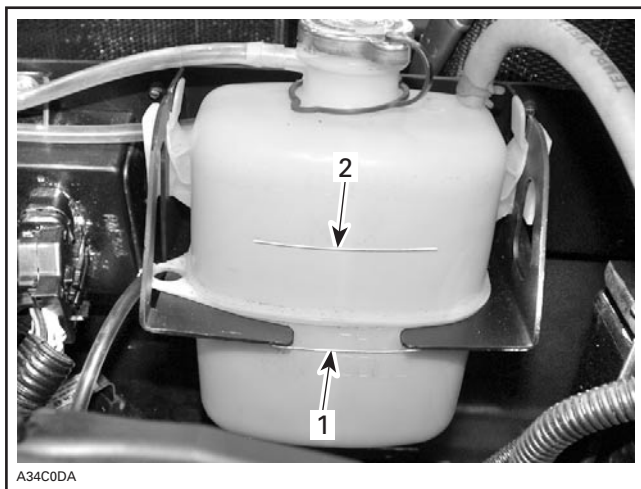
1. Jauge d'huile
2. Niveau d'huile
3. Le niveau doit être entre les marques
4. Aimant

Système de refroidissement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement (le moteur doit être froid). Il doit se trouver entre les marques MINIMUM et MAXIMUM.

REMARQUE: Si on vérifie le niveau alors qu'il fait froid, il peut être légèrement sous la marque MINIMUM.

S'il manque du liquide de refroidissement ou qu'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.



1. MINIMUM
2. MAXIMUM

AVERTISSEMENT

Pour éviter de se brûler:

- Ne pas ouvrir le réservoir quand le moteur est chaud.
- Ne pas ouvrir le réservoir si quelqu'un est assis dans le véhicule.

Électrolyte de la batterie

Cette motoneige est équipée d'une batterie sans entretien. On ne peut en vérifier le niveau d'électrolyte.



AVERTISSEMENT

Débrancher le câble négatif NOIR de la batterie en premier et le rebrancher en dernier.



AVERTISSEMENT

Ne jamais charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est dans le véhicule. L'électrolyte contient de l'acide sulfurique, une substance corrosive et toxique. En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau et consulter immédiatement un médecin.



AVERTISSEMENT

Mettre des gants étanches pour enlever une batterie dont le bac est endommagé.

ATTENTION: En cas de déversement d'électrolyte, nettoyer immédiatement avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau pour ne pas endommager les composants du véhicule.

AVERTISSEMENT

On recommande de faire appel à un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour l'entretien périodique des composants ou systèmes non traités dans ce guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être froid et arrêté; le cordon coupe-circuit ne doit pas être branché à la borne du DESS quand on fait l'entretien ou un réglage. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

Nettoyage et protection du véhicule

Enlever la saleté et la rouille.

Pour nettoyer tout le véhicule, n'utiliser que des tissus de flanelle ou l'équivalent. Nettoyer avec de l'eau et un savon doux.

ATTENTION: Utiliser des tissus de flanelle ou l'équivalent pour nettoyer le pare-brise et le capot pour éviter d'endommager davantage les surfaces à nettoyer.

Pour nettoyer les pièces métalliques, utiliser le Nettoyeur industriel (N/P 293 110 001 (bombe aérosol de 400 g) et (N/P 293 110 002 (4 L)).

ATTENTION: Ne pas se servir du Nettoyeur industriel pour les autocollants et le vinyle.

Pour les pièces en vinyle ou en plastique, utiliser le Nettoyeur de vinyle et de plastique (N/P 413 711 200 (6 x 1 L)).

Pour éliminer les égratignures sur le pare-brise ou sur le capot, utiliser l'ensemble de produits éliminateurs d'égratignures (N/P 861 774 800).

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique ou le capot avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, un produit à base de chlore, etc.

Nettoyer les flasques des deux poulies avec le Nettoyeur de flasques de poulies (N/P 413 711 809).

Examiner la carrosserie et réparer si nécessaire.

Si la peinture d'une pièce métallique est éraflée, faire les retouches nécessaires. Vaporiser du BOMBARDIER LUBE (N/P 293 600 016) sur toutes les pièces métalliques, y compris les tiges chromées d'amortisseur.

Cirer la carrosserie pour obtenir une meilleure protection. Utiliser de la cire non abrasive comme la cire à la silicone.

REMARQUE: Ne cirer que les parties lustrées. Au remisage, recouvrir le véhicule de sa bâche pour le protéger de la poussière.

ATTENTION: Remiser le véhicule dans un endroit frais et sec, et le recouvrir de la bâche fournie, sinon les finis tels que le plastique et la peinture, seront délavés par le soleil ou la saleté. Ne pas remiser la motoneige dans un sac de plastique.

Soulever l'arrière du véhicule afin que les chenilles ne touchent pas le sol. Installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige.

REMARQUE: Ne pas relâcher la tension de la chenille.

Dépose et installation du garde-courroie

AVERTISSEMENT

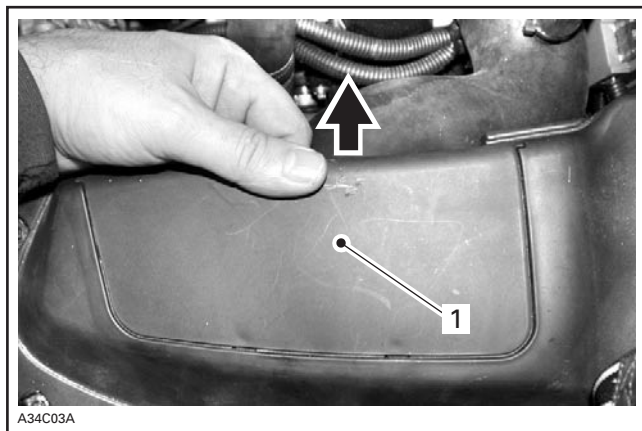
Ne pas faire fonctionner le moteur:

- Si les protecteurs et le garde-courroie ne sont pas en place et bien fixés.
- Si le capot est ouvert ou retiré.

Ne jamais régler les pièces mobiles pendant que le moteur tourne.

Dépose

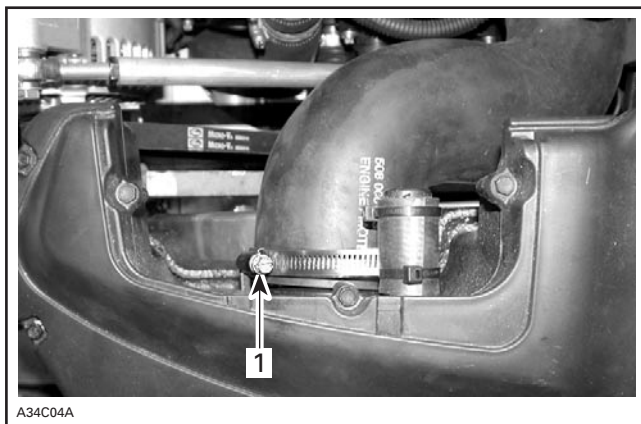
1. Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
2. Ouvrir le capot.
3. Retirer le panneau d'accès du silencieux d'admission d'air.



TYPIQUE

1. Panneau d'accès

4. Desserrer le collier.



A34C04A

TYPIQUE

1. Collier

5. Débrancher la sonde de température du silencieux d'admission d'air.

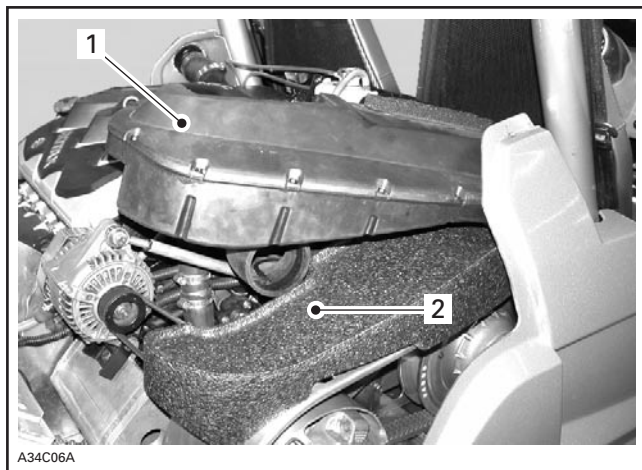


A34C05A

TYPIQUE

1. Sonde de température d'air

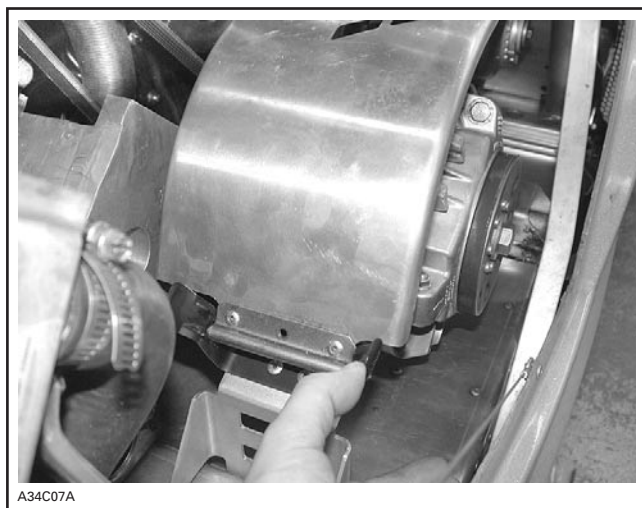
6. Retirer le silencieux d'admission d'air, puis la mousse.



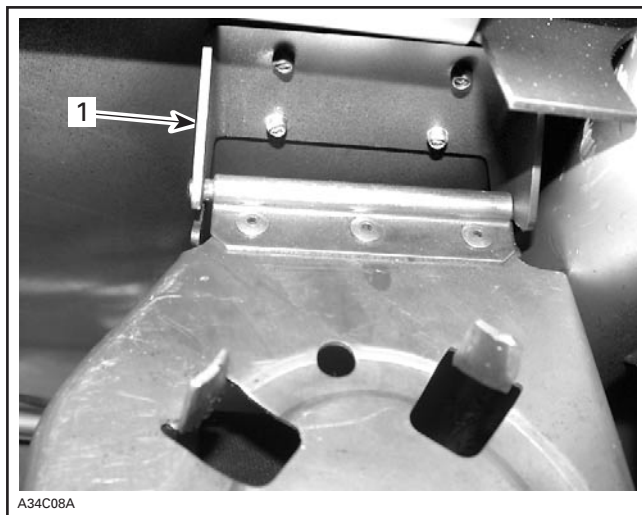
TYPIQUE

1. Silencieux d'admission d'air
2. Mousse

7. Retirer l'attache qui retient le garde-courroie.



8. Décrocher le garde-courroie de la patte avant.



TYPIQUE

1. Patte avant

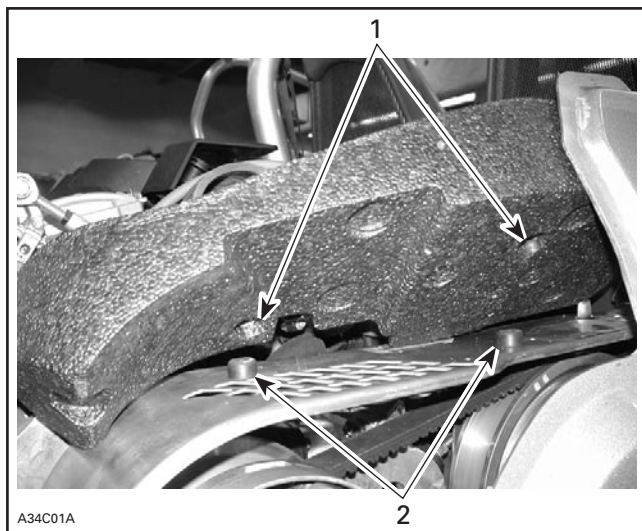
Installation

Pour l'installation, inverser les étapes de la dépose, mais porter attention aux points suivants.

Pour bien installer le garde-courroie, consulter l'autocollant qui y est apposé. La flèche doit pointer vers l'avant du véhicule.

REMARQUE: Le garde-courroie a délibérément été fabriqué dans un format surdimensionné pour maintenir une tension dans les goupilles et les dispositifs de fixation, afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la réinstallation.

Aligner les trous de la mousse avec les goujons de caoutchouc du garde-courroie.



1. Trous de la mousse
2. Goujons

Rebrancher la sonde de température d'air au silencieux d'admission d'air, sinon un code de panne apparaîtra.



TYPIQUE

1. Sonde de température d'air

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

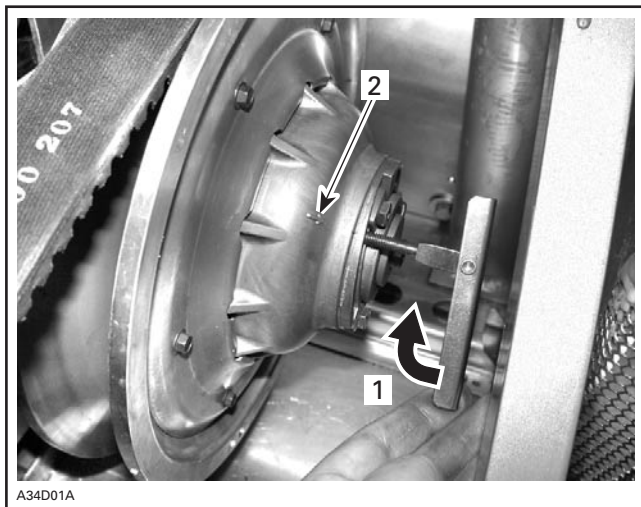
Dépose

REMARQUE: Il est plus facile de retirer et d'installer la courroie d'entraînement en immobilisant la poulie menée à l'aide du frein. Pour ce faire, appliquer le frein de stationnement.

Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS. Ouvrir le capot et enlever le garde-courroie.

Ouvrir la poulie menée avec l'outil d'écartement compris dans le nécessaire d'outils.

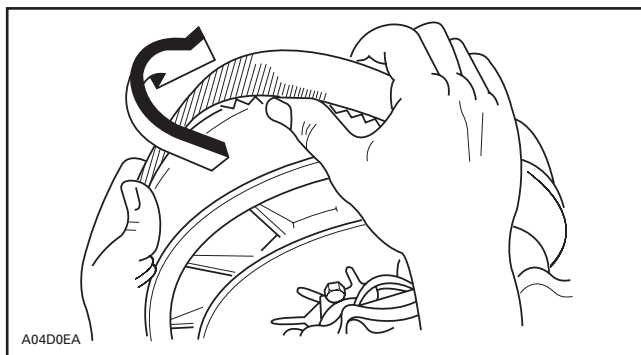
Visser l'outil dans l'orifice fileté (s'aligner sur la flèche) et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.



TYPIQUE

1. Serrer pour ouvrir la poulie
2. Flèche

Passer la courroie par-dessus la demi-poulie coulissante tel qu'illustré.



TYPIQUE

Installation

Pour que la courroie d'entraînement dure longtemps, l'installer dans le bon sens de rotation, c'est-à-dire de sorte que les flèches imprimées dessus pointent vers l'arrière de la motoneige.

ATTENTION: Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation; cela pourrait couper ou briser sa trame.

Nettoyer les flasques des deux poulies avec le Nettoyeur de flasques de poulies (N/P 413 711 809).

Retirer l'outil d'écartement.

Réinstaller le garde-courroie.

Réglage de la poulie motrice TRA

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

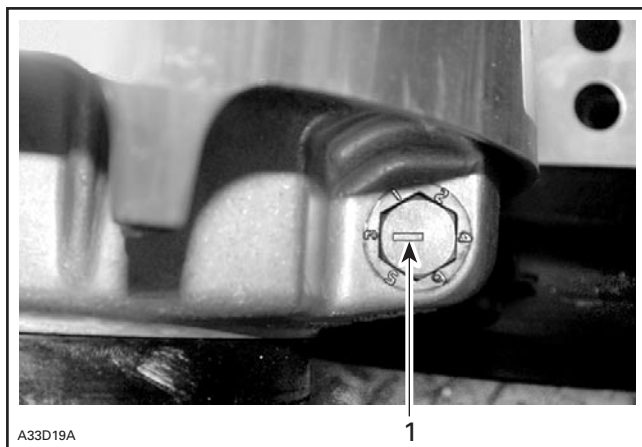
Généralités

En usine, les vis d'ajustement de la poulie motrice TRA sont réglées à 3. Cette position offre le meilleur rapport entre l'accélération, la vitesse maximale et l'économie d'essence.

Les positions 1 et 2 offrent la meilleure économie d'essence. La vitesse maximale est réduite.

La position 4 offre la meilleure accélération. L'économie d'essence est moins grande.

Il y a une encoche sur la tête de la vis de calibrage. Il y a 6 positions, de 1 à 6.



A33D19A

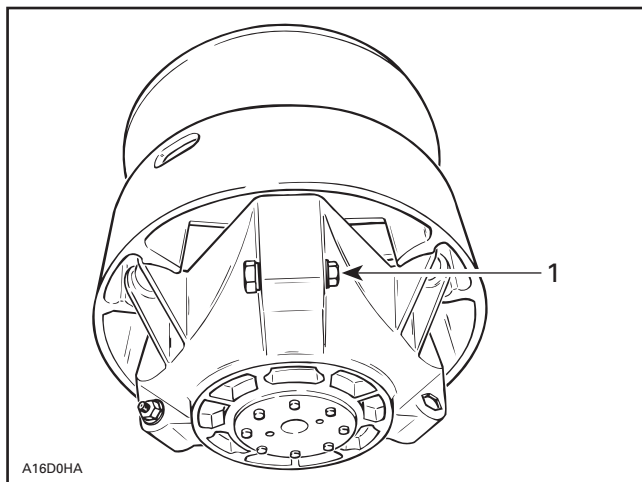
1

1. Encoche

Réglage

Desserrer l'écrou de blocage juste assez pour sortir **partiellement** la vis de calibrage et la régler à la position désirée. Ne pas enlever complètement l'écrou de blocage. Serrer les écrous à 10 N•m (89 lbf•po).

ATTENTION: Ne pas enlever complètement la vis de calibrage, sinon la rondelle qui se trouve à l'intérieur tombera. Régler les trois vis de calibrage à la même position.



TYPIQUE

1. Desserrer juste assez pour qu'il soit possible de tourner la vis de calibrage

AVERTISSEMENT

Réinstaller le garde-courroie. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert ou que le garde-courroie est enlevé. Si la poulie motrice n'est pas entretenue, modifiée ou réglée adéquatement, cela pourrait nuire à son rendement ou réduire la durée de la courroie. Toujours se référer au *Manuel de réparation* ou obtenir l'avis d'un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO avant de faire l'entretien ou de modifier la poulie motrice ou la poulie menée. Toujours respecter les fréquences d'entretien.

État de la courroie d'entraînement

Vérifier si la courroie est fendillée, effilochée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif lorsque la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure au minimum recommandé à la section FICHES TECHNIQUES.

État du frein

AVERTISSEMENT

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Garder ce mécanisme en bonne condition. Ne jamais utiliser une motoneige dont les freins ne fonctionnent pas de façon optimale. Vérifier régulièrement l'état/l'usure des plaquettes de frein.

Réglage du frein

Le frein hydraulique n'est pas réglable. S'il y a un problème, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

État des suspensions arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. Si on circule de façon prolongée sur la glace ou sur de la neige parsemée de sable, les glissières chaufferont et s'useront prématurément.

État de la courroie d'arrêt de la suspension

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés; au besoin, remplacer la courroie. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

État de la chenille

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

Débrancher le cordon-coupe circuit de la borne du DESS.

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support mécanique à socle large pour motoneige. Le moteur arrêté, tourner les chenilles à la main. S'assurer qu'elles ne sont pas usées ni fendillées, que les fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et que ces derniers ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

AVERTISSEMENT

Ne pas modifier les chenilles ni y installer des composants visant à améliorer l'adhérence. Cela les affaiblirait et elles pourraient se briser, ce qui peut causer des blessures ou la mort. Ne pas utiliser la motoneige ni faire tourner ses chenilles si elles sont tordues, endommagées ou très usées (fibres dénudées).

Tension et alignement des chenilles

REMARQUE: Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas faire l'un sans l'autre. Toujours régler les deux chenilles.

Tension

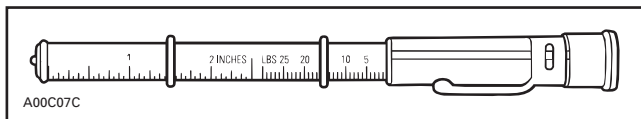
REMARQUE: Conduire la motoneige dans la neige de 15 à 20 minutes avant de régler la tension des chenilles.

Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.

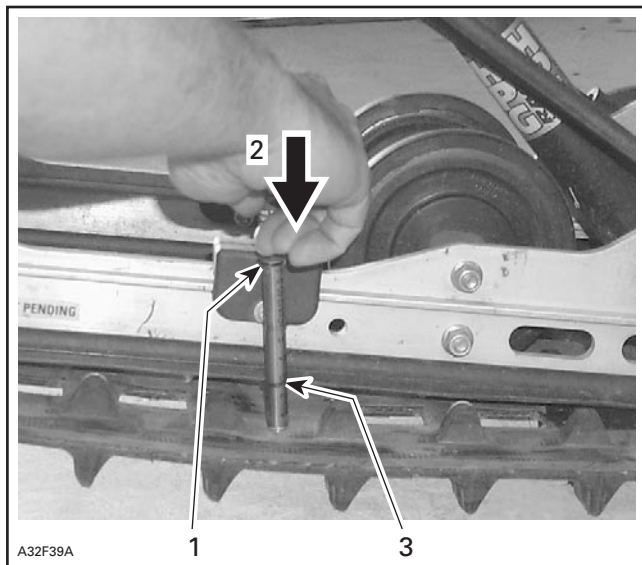
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un **support mécanique à socle large pour motoneige**.

Laisser les suspensions se détendre normalement et mesurer le jeu à mi-chemin entre les roues de support avant et arrière. Mesurer entre le bas de la glissière et l'intérieur de la chenille. Le jeu doit être conforme aux indications de la FICHE TECHNIQUE à la fin de ce guide. Si le jeu est trop grand, la chenille ballottera contre le châssis.

REMARQUE: On peut utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 348 200) pour mesurer la flèche et la force appliquée.



VÉRIFICATEUR DE TENSION POUR COURROIES



TYPIQUE

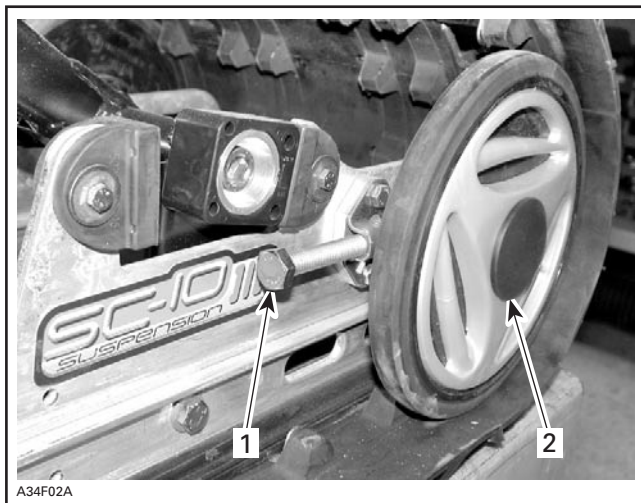
1. Rondelle supérieure positionnée à 7,3 kg (16 lb)
2. Appuyer sur la partie supérieure de l'outil jusqu'à ce qu'il touche la rondelle supérieure
3. Mesure de la flèche de la chenille

ATTENTION: Une tension exagérée occasionnera une perte de puissance et une contrainte excessive sur les composants de la suspension.

Pour régler la tension des chenilles:

- Débrancher le cordon coupe circuit de la borne du DESS.
- Retirer le capuchon et desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Tourner les vis de réglage pour régler.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.



TYPIQUE

1. Vis de réglage
2. Desserrer la vis

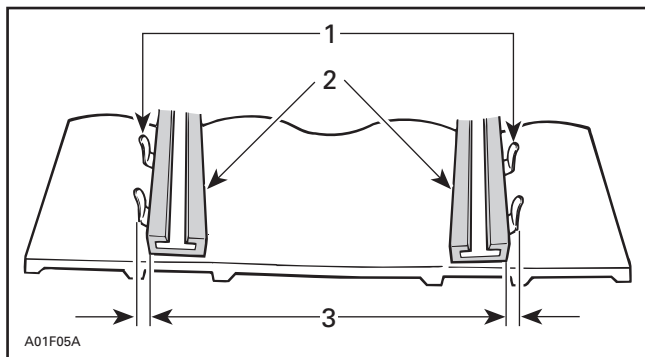
- Resserrer les vis de fixation, puis remettre le capuchon.
- Vérifier l'alignement des chenilles tel que décrit ci-dessous.

Alignement

AVERTISSEMENT

Avant d'en vérifier l'alignement, s'assurer que les chenilles sont libres de tout élément pouvant être projeté hors de leur champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés des chenilles. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige. Ne jamais faire tourner les chenilles à haute vitesse.

Démarrer le moteur et faire tourner lentement les chenilles. Le tout doit se faire en peu de temps (15 à 20 secondes). S'assurer que chaque chenille est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le bord des guides de chenille et les glissières).



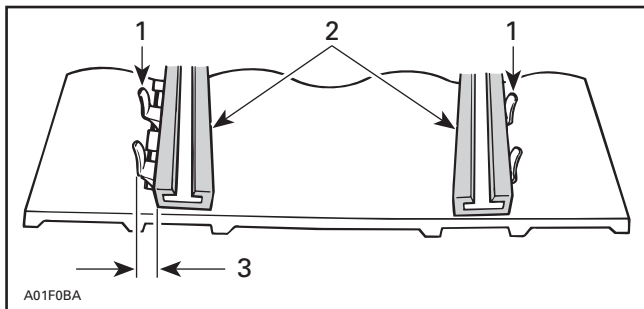
1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale

Pour aligner les chenilles:

AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS avant de faire une réparation ou un entretien. Stationner le véhicule dans un endroit sécuritaire, loin du sentier.

- Débrancher le cordon coupe-circuit de la borne du DESS.
- Retirer le capuchon et desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Serrer la vis de réglage du côté où la glissière est le plus éloignée des guides de chenille.



1. Guides
2. Glissières
3. Serrer de ce côté

Resserrer les vis de fixation, puis remettre le capuchon.

AVERTISSEMENT

Bien serrer les vis de fixation des roues sinon une roue pourrait tomber, ce qui ferait bloquer les chenilles.



TYPIQUE

1. Resserrer à 48 N•m (35 lbf•pi)

Redémarrer le moteur et faire tourner lentement les chenilles pour vérifier de nouveau l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

Direction et suspension avant

Vérifier visuellement si les composants du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrés (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons et jambes de skis, etc.). Communiquer avec votre concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO au besoin.

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis, des lisses et des lisses au carbure. S'ils sont usés, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

AVERTISSEMENT

Des skis ou des lisses trop usés nuiront à la conduite de la motoneige.

Système d'échappement

AVERTISSEMENT

Certains composants du compartiment moteur peuvent être brûlants. Le contact avec la peau peut causer des brûlures.

Le tuyau arrière du silencieux doit être centré dans l'orifice de sortie du châssis. Il ne doit avoir ni rouille ni fuite.

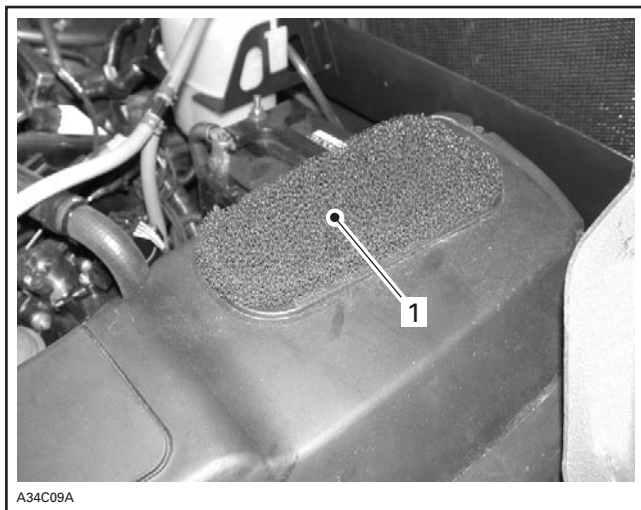
Le système d'échappement est conçu pour réduire le bruit et améliorer la performance globale du moteur. Le modifier pourrait constituer une infraction aux réglementations locales en vigueur.

ATTENTION: Si on enlève, modifie ou endommage un composant du système d'échappement, le moteur pourrait être gravement endommagé.

Nettoyage du filtre à air

La neige pourrait bloquer le filtre à air et étrangler le moteur si on oublie de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou que l'on conduit dans une neige poudreuse épaisse.

Enlever la neige du filtre sur le silencieux d'admission d'air.



TYPIQUE

1. Filtre à neige sur le silencieux d'admission d'air

Secouer le filtre pour enlever la neige et le faire sécher.

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec, puis bien remettre le filtre en place.

ATTENTION: Les moteurs des motoneiges sont calibrés pour fonctionner avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, car le moteur pourrait être endommagé.

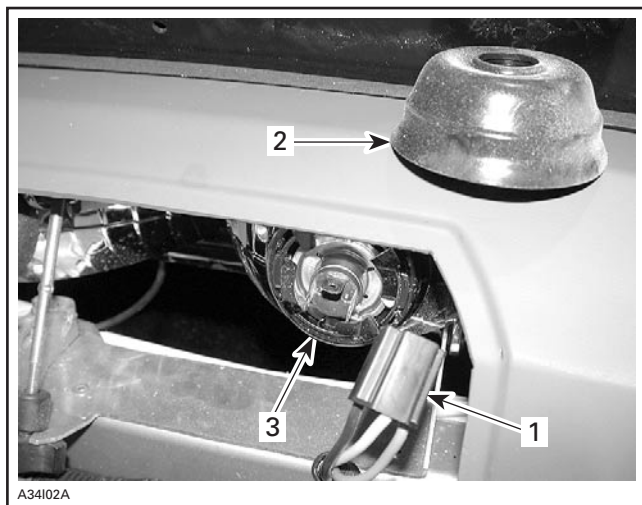
Remplacement des ampoules

Vérifier le fonctionnement du feu après en avoir remplacé l'ampoule.

Phare

ATTENTION: Sur les modèles concernés, ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, car cela en réduira la durée de vie. Si on y a touché, nettoyer l'ampoule avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

Retirer la porte d'accès dans le tableau de bord.



TYPIQUE — PORTE D'ACCÈS RETIRÉE

1. Connecteur
2. Soufflet
3. Anneau de retenue

Débrancher le connecteur de l'ampoule grillée. Retirer le soufflet, puis dévisser l'anneau qui retient l'ampoule. Retirer l'ampoule et en mettre une neuve. Bien réinstaller les pièces.

Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, enlever la lentille de plastique rouge pour accéder à l'ampoule. Pour enlever la lentille, dévisser les deux vis.

REMORQUAGE DU VÉHICULE

Enlever la courroie d'entraînement de la motoneige avant de la remorquer.

Il n'est pas indiqué d'utiliser une corde pour le remorquage. Se servir plutôt d'une barre rigide et remorquer la motoneige à très basse vitesse.

Ne pas transporter de passagers sur une motoneige que l'on remorque. Tout véhicule remorqué doit être muni de bandes réfléchissantes de chaque côté et à l'arrière.

TRANSPORT DU VÉHICULE

S'assurer que le bouchon d'huile et celui du réservoir d'essence sont bien installés.

Il est facile d'installer un treuil sur votre remorque à benne basculante pour assurer une plus grande sécurité lors du chargement. Même si cela semble facile, ne conduisez jamais votre motoneige pour la monter sur une remorque ou dans un autre véhicule. Cette pratique a déjà causé de graves dommages. Assurez-vous que votre motoneige est bien fixée à l'avant et à l'arrière, même pour de courts trajets. Assurez-vous également que toutes les pièces d'équipement sont fixées solidement. Couvrez votre motoneige de façon à ne pas l'endommager lors du transport.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

AVERTISSEMENT

Faire inspecter les systèmes d'alimentation en essence et en huile par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO tel qu'indiqué à la section TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE.

Remisage

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remisage.

Pour préparer votre motoneige, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

ATTENTION: Ne pas faire tourner le moteur pendant le remisage.

Préparation présaisonnière

Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

DIAGNOSTIC DES PANNES

Codes de l'avertisseur sonore

CODES	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Deux courts bips (quand on branche le cordon coupe-circuit à la borne du DESS) et le voyant DESS/RER clignote.	Confirme que le bon cordon coupe-circuit est branché. On peut démarrer le moteur.	(Condition normale).
Un long bip (quand on branche le cordon coupe-circuit à la borne du DESS) et le voyant DESS/RER s'allume une seconde. On ne peut démarrer le moteur.	Mauvaise connexion du DESS. Capuchon de cordon coupe-circuit défectueux. Saleté ou neige dans le capuchon du cordon coupe-circuit. Borne du système DESS défectueuse.	Bien rebrancher le cordon coupe-circuit sur la borne du DESS. Utiliser un autre capuchon de cordon coupe-circuit programmé. Nettoyer le capuchon du cordon coupe-circuit. Remplacer la borne.
Un bip long par sec. et le voyant du DESS clignote au même rythme.	Le véhicule est en marche arrière.	On peut faire reculer le véhicule.
Trois courts bips par sec. On peut démarrer le moteur.	Le cordon coupe-circuit a été laissé branché alors que le moteur ne tournait pas.	Débrancher le cordon coupe-circuit avant de sortir du véhicule.
Un bip continu et le voyant de surchauffe ou de pression d'huile s'allume.	Le moteur surchauffe ou la pression d'huile est basse.	Éteindre le moteur immédiatement et laisser refroidir. Vérifier le système de refroidissement ou le niveau d'huile.
Trois courts bips par seconde et le voyant de niveau d'huile clignote.	Basse pression d'huile.	Éteindre le moteur immédiatement et vérifier le niveau d'huile tel qu'expliqué dans ce guide.
Le voyant de la batterie s'allume.	Pas de charge ou surcharge.	Vérifier la batterie et le système de charge.

CONSTATATION: Le moteur tourne mais ne démarre pas.

CAUSES PROBLABLES	SOLUTIONS
1. Moteur noyé (quand on enlève la bougie, elle est humide).	Voir un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
2. L'essence ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir d'essence; vérifier la qualité de l'essence ainsi que les conduits et leurs raccords. S'il y a bris de la pompe à essence ou de l'injection, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

CONSTATATION: Le moteur manque d'accélération ou de puissance.

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Remplacer les bougies.
2. Le moteur manque d'essence.	Voir la cause n° 2 de la section LE MOTEUR TOURNE, MAIS NE DÉMARRE PAS.
3. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance. Remplacer la courroie.
4. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
5. Le moteur surchauffe.	Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Si la surchauffe persiste, consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

CONSTATATION: Retours de flamme.

CAUSES PROBLABLES	SOLUTIONS
1. Fuite du système d'échappement.	Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

CONSTATATION: Ratés d'allumage.

CAUSES PROBLABLES	SOLUTIONS
1. Le moteur, la carburation et l'allumage.	Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

CONSTATATION: La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximale.

CAUSES PROBLABLES	SOLUTIONS
1. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 3 de la section MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.
2. Mauvais réglage des chenilles.	Voir la section ENTRETIEN ou consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO pour faire régler la tension et l'alignement.
3. Mauvais alignement des poulies.	Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.
4. Moteur.	Consulter un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		ELITE
Moteur		
– Régime de puissance maximale	± 100 (tr/mn)	7300
Courroie d'entraînement		
– Numéro de pièce		417 300 207
– Largeur de la limite d'usure	mm (po)	34.2 (1-11/32)
Bougie		
– Type		NGK DCPR8E
– Écartement	± 0.05 mm ($\pm .002$ po)	0.75 (.030)
Chenille		
– Tension	mm (po)	30 - 35 (1-3/16 - 1-3/8) ①
– Alignement		②
Carburant		
– Type		③
– Contenance du réservoir	L (gal. É.-U.)	52.0 (13.7)
Huile (moteur)		
– Type		④
– Contenance (vidange et filtre)	L (pinte É.-U.)	3.0 (2.7)
Huile à transmission/carter de chaîne		
– Type		⑤
– Contenance	L (pinte É.-U.)	1.0 (1.06)
Liquide de refroidissement		
– Type		⑥
– Contenance	L (pinte É.-U.)	6.6 (7.0)
Liquide de freins		
– Type		⑦

① à ⑦ et S.O.: Consulter la fin des FICHES TECHNIQUES.

Dédiée à l'amélioration constante de la qualité et à l'innovation, BOMBARDIER se réserve le droit de changer, en tout temps, le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y faire des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à faire ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

- ① Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.
 - ② Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
 - ③ Essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane est d'au moins 87 (R + M)/2.
 - ④ Huile synthétique BOMBARDIER 0W40 pour moteur 4-temps (N/P 293 600 054 — 12 x 1 L).
 - ⑤ Huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N/P 413 803 300 — 12 x 355 mL).
 - ⑥ Liquide de refroidissement prémélangé Bombardier (N/P 413 711 802 — 16 x 1 L).
 - ⑦ SRF (DOT 4) (N/P 293 600 063) ou GTLMA (DOT 4) (N/P 293 600 062).
- S.O.: Sans objet.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Notez également que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Bombardier Inc.

Produits récréatifs

Service de la garantie

75, rue J.A. Bombardier

Sherbrooke (Québec)

Canada J1L 1W3

Numéro de télécopieur

au Canada: (819) 566-3590

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou si vous avez vendu ou donné votre véhicule, remplissez et postez la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue à votre sécurité ou celle du propriétaire subséquent, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige.

AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

Quand il y a transfert de propriété, envoyez le formulaire de changement de propriétaire, puisque vous avez le droit de profiter du reste de la période de garantie.

MOTONEIGES VOLÉES

Si votre motoneige est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veillez fournir votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, ainsi que le numéro de série de la motoneige et la date à laquelle elle a été volée.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO, afin d'aider les propriétaires à récupérer leur motoneige.

AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

